

# BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N° 85 du 12 octobre 2018

## Sommaire chronologique

### Décision BFC n° 2018-29 DS Dépense du 28 septembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ..... 4

### Décision BFC n° 2018-30 DS PTF du 28 septembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des plates-formes régionales de production ..... 6

### Décision BFC n° 2018-31 DS DR du 28 septembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale ..... 9

### Décision BFC n° 2018-32 DS Agences du 28 septembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences ..... 24

### Décision BFC n° 2018-33 DS IPR du 28 septembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ..... 50

### Décision BFC n° 2018-34 CPLU du 28 septembre 2018

Désignation des membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté ..... 65

### Décision No n° 2018-36 DS DR du 4 octobre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la direction régionale ..... 66

### Décision No n° 2018-37 DS DT du 4 octobre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des directions territoriales ..... 77

### Décision No n° 2018-38 DS PTF du 4 octobre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la plateforme régionale de services spécialisés ..... 81

Suite du sommaire en page suivante

**Décision NAq n° 2018-52 DS Agences du 9 octobre 2018**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences ----- 100

**Décision NAq n° 2018-53 DS IPR du 9 octobre 2018**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 159

**Décision NAq n° 2018-54 DS DR du 9 octobre 2018**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein de la direction régionale ----- 191

**Décision No n° 2018-39 DS IPR du 9 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 210

**Décision No n° 2018-40 DS Agences du 9 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences ----- 226

**Décision Ce-VdL n° 2018-17 DS Agences du 11 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire au sein des agences ----- 252

**Décision Co n° 2018-12 DS DR du 11 octobre 2018**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse au sein de la direction régionale ----- 271

**Décision Co n° 2018-13 DS Agences du 11 octobre 2018**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse au sein des agences ----- 279

**Décision Co n° 2018-14 DS IPR du 11 octobre 2018**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 286

**Décision HdF n° 2018-68 DS DR du 12 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale ----- 291

**Décision HdF n° 2018-69 DS Agences du 12 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des agences ----- 308

**Suite du sommaire en page suivante**

**Décision HdF n° 2018-70 DS IPR du 12 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables----- 344

**Décision HdF n° 2018-71 DS Dépense du 12 octobre 2018**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette-----365

Décision BFC n° 2018-29 DS Dépense du 28 septembre 2018

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

### **Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense, émission ou endos d'un chèque**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administration, finance et gestion
- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- madame Bénédicte Chatelain, responsable du service comptabilité finances

### **Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, le bon à payer d'une opération de dépense :

- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances

### **Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2**

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

### **Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale**

Délégation permanente est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations

- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administration, finance et gestion
- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- madame Bénédicte Chatelain, responsable du service comptabilité finances

à l'effet de donner, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015.

### **Article 5 – Abrogation**

La décision BFC n° 2017-30 DS Dépense du 8 juin 2017 est abrogée.

### **Article 6 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2018.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2018-30 DS PTF du 28 septembre 2018

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des plates-formes régionales de production**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Décide :

### **Article 1 – Fonctionnement général**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) tout ordre de service, acte et correspondance se rapportant aux activités des plates-formes, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine.
- 3) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 4) les plaintes sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant les plates-formes.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions,

- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon

### **Article 2 – Bons**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions,

- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Véronique Berçot, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Eric Bolomey, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Touriya Rezki, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nora Jeanney, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Martine Veleur, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Bancel, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Christophe Papret, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Jessie Bardey, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Belot, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Christelle Gardet-Jacques, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Dalila Gasser, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Catherine Margiotta, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Laurence Millot, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Madeleine Oyono-Meye, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Monique Renauld, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nadine Pré, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Martine Pruneaux, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nadine Galliot, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Sylvie Favier, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Frédérique Sochandamandon, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Mireille Noël, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Michel Bardot, plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon
- madame Patricia Puzenat, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Angélique Allexant, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Fabienne Amico, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Agnès Bouziat, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Malika Messadi, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Christine Pouillot, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Cansever Saglam, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascale Prudhomme, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Sandrine Robe, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Dubrion, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Amélie Gay, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Sébastien Voisin, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Dominique Battle, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Paula Cristante, plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Rachel Breda, plate-forme régionale de production Dijon Chalon



- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers plate-forme régionale de production Dijon Chalon

### Article 3 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, les décisions de radiation pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise, les décisions de cessation d'inscription et les décisions de changement de catégorie prévues à l'article R. 5411-18 du code du travail, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 de ce code.

**§ 2** - Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint chargé des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon

**§ 3** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire, dans la limite de leurs attributions :

- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

### Article 4 – Territorialité

Les plates-formes ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

### Article 5 – Abrogation

La décision BFC n° 2018-18 DS PTF du 27 juin 2018 est abrogée.

### Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2018.

Frédéric Danel  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté



Décision BFC n° 2018-31 DS DR du 28 septembre 2018

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,

- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine.

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- monsieur Luc-Michel Horak, médiateur
- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines
- madame Marion Grillères, responsable du service relations sociales et qualité de vie au travail
- monsieur Sébastien Maufré, responsable du service gestion administrative du personnel et paie
- madame Christine Clémencier, responsable du service gestion des ressources humaines et développement des compétences
- madame Cindy Rémy, responsable du service statistiques, études et évaluations
- madame Alina Champion, responsable de service accompagnement managérial
- madame Violaine Thériot-Gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Sarah Jeantet, responsable du service communication
- madame Corinne Lecot, responsable du service partenariat
- monsieur Jérôme Besançon, adjoint au responsable du service partenariat
- monsieur Joël Le Ray, responsable du service stratégie, projets et relations extérieures
- madame Bénédicte Chatelain, responsable du service comptabilité finances
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Estelle Doussat, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- madame Valérie Firobind-Marchal, responsable du service sécurité,
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- monsieur Mickaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Magali Amiel, responsable du service règlementaire et applicatifs et déploiement
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur du pilotage et analyse de la performance, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- madame Sylvie Debreuve, responsable du service ingénierie, formations prestations
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et engagement de service
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de ses attributions, les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels :

- madame Sylvie Demougeot, service qualité de vie au travail

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

#### § 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion,
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

#### § 2 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Valérie Firobind-Marchal, responsable du service sécurité
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

§ 4 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande, relatifs aux frais de restauration et de réception, d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Jacky Roy, directeur de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau,
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole,
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon,
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt,
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Luc-Michel Horak, médiateur
- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines
- madame Marion Grillères, responsable du service relations sociales et qualité de vie au travail
- monsieur Sébastien Mauffré, responsable du service gestion administrative du personnel et paie
- madame Christine Clémencier, responsable du service gestion des ressources humaines et développement des compétences
- madame Cindy Rémy, responsable du service statistiques, études et évaluations
- madame Alina Champion, responsable de service accompagnement managérial
- madame Violaine Thériot-Gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Sarah Jeantet, responsable du service communication
- madame Corinne Lecot, responsable du service partenariat

- monsieur Jérôme Besançon, adjoint au responsable du service partenariat
- monsieur Joël Le Ray, responsable du service stratégie, projets et relations extérieures
- madame Bénédicte Chatelain, responsable du service comptabilité finances
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- monsieur Mickaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Magali Amiel, responsable du service règlementaire et applicatifs et déploiement
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur du pilotage et analyse de la performance, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- madame Sylvie Debreuve, responsable du service ingénierie, formations prestations
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et engagement de service
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations
- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire,
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Jean-François Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône,
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Doubs et Territoire de Belfort
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura-Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne.

### Article 3 – Marchés de travaux

#### § 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion,
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

#### § 2 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Valérie Firobind-Marchal, responsable du service sécurité
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion



à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labruno, responsable du service contrôle de gestion

#### **Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion,

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### **Article 5 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 6 – Gestion des ressources humaines**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques, monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public (sauf les ruptures conventionnelles du contrat de travail), à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions, les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi.

**§ 3** Délégation permanente est donnée à monsieur Sébastien Mauffré, responsable gestion administrative du personnel, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les actes de gestion en ligne relatives aux contrats aidés ou emplois d'avenir via SYLAé.

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,



- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

## Article 8 – Contraintes

**§ 1** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

**§ 2** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon

- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

**Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

**§ 1 – Délais de remboursement**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de durée,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de durée.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 36 mois,

- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion dans la limite de 36 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficiant respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Annie Quinsard, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Gaëlle Grenier-Soliget, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Elisabeth Baliset, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Marie-Christine Colleuil, service contentieux allocataires de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Anne Perreaut, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Adelina Lozano-Fidalgo, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Martine Gorret, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Sandra Jallet, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Colette Dechaume, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Véronique Bourson, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Annick David, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Florence Millet, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon
- madame Fabienne Boivin, service contentieux de la plateforme régionale de production Dijon Châlon

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon.

### § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon,

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 10 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,

- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort, monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les domaines pour lesquels ils ont délégation de signature, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 de la présente décision.

#### **Article 11 – Recours hiérarchiques**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations

#### **Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions**

##### **Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste

##### **Article 13 – Contentieux « réglementation »**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort, monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste

#### **Article 14 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude,
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

#### **Article 15 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;



- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marion Grillères, responsable du service relations sociales et qualité de vie au travail

#### **Article 16 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Angélique Crovella, juriste

#### **Article 17 – Transactions**

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,

### **Section 7 – Divers**

#### **Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques,
- monsieur Gilles Champouret, adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations



- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon

**Article 19 – Abrogation**

La décision BFC n° 2018-22 DS DR du 30 juillet 2018 est abrogée.

**Article 20 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2018.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2018-32 DS Agences du 28 septembre 2018

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
  - o madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
  - o madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
  - o madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
  - o madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
  - o madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
  - o madame Gwenaëlle Galerland, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,

- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélia Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Héléne Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot

- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis

- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole

- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagne
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagne
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier-Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Céline Osowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains,
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plate-forme de production Dijon Chalon



- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plate forme de production Dijon Chalon,
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et



- autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
  - porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

### Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### Article 4 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteauxmésange Stéphan Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole

- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure Héricourt,
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains,
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,

- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre, monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,

- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul

- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt

A l'article 3 :

- madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Christine Pognant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,



- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Témis
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt



- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 Délais de remboursement**

1) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 18 mois.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaire de la délégation visée au 1) :

- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord

- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Wardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Héléne Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot

- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018

- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau,
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-  
Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-  
Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-  
Champagnole

- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle, monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains,
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains

2) Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à aux personnes désignées ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle



emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau,
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure Héricourt,
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains,
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,



- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélia Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,

- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centremonsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau

- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plate-forme de production Dijon Chalon,

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

### § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros :

- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau,
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure Héricourt,
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains,
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Catherine Bompoy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau,
- madame Christel Bailly, référente métiers métiers de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,



- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise



- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe – Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt,
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt

- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plate-forme de production Dijon Chalon
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plate forme de production Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

### **Article 7 – Abrogation**

La décision BFC n° 2018-27 DS Agences du 1er septembre 2018 est abrogée.

### **Article 8 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2018.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2018-33 DS IPR du 28 septembre 2018

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Bourgogne et de Pôle emploi Franche-Comté,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations

- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale Saône et Loire,
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- monsieur Jean-François Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Macon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin, madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny,
- monsieur Jacky Roy, directeur de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau,
- monsieur Grégory Dubois, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt,
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire,
- madame Muriel Lippmann, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire,
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or,
- monsieur Jean-François Deliot, chargé de mission à la direction territoriale de Côte d'Or,
- madame Jocelyne Vitré, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne,

- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Doubs et Territoire de Belfort
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura-Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélia Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin,
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,



- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre, ,
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-Sur-Loire
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis jusqu'au 30 septembre 2018,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis jusqu'au 30 septembre 2018,
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente à compter du 1er octobre 2018
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise



- madame Claire Perronet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre jusqu'au 30 septembre 2018
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre à compter du 1er octobre 2018
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt jusqu'au 30 septembre 2018
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt à compter du 1er octobre 2018
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle à compter du 1er octobre 2018
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers jusqu'au 30 septembre 2018
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de Belfort Thiers,
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers à compter du 1er octobre 2018

- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Gray jusqu'au 31 octobre 2018,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Gisèle Grenette, directrice de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Catherine Bompuy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Conquet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord,
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est

- madame Fabienne Léonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est,
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Pascal Brachet, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Christel Moyse-Breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud,
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest,
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Olivier Deharo, directeur de pôle emploi Beaune,
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune,
- madame Aurélie Gandre, référente métiers de pôle emploi Beaune,
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Anne-Marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- madame Melany Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard/Châtillon,
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Nadine Prenas-Jeannin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord,
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Laurence Mérot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Fabrice Rignon, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- monsieur Christophe Tanquerel, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme,
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon,
- monsieur Frédéric Fèvre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon,
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines,
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn,
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn,
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Bénédicte D'Heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn,
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot,
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Angélique Lhote-Lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot,
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot,
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun,
- madame Christelle Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,

- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun,
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Marie-Pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus,
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre,
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre,
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre,
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre,
- monsieur Jean-Luc Schneyder, directeur de pôle emploi Sens,
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens,
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens,
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens,
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny,
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- monsieur Luc Pavet, référent métiers, en mission, de pôle emploi Joigny,
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny,
- monsieur Jacky Roy, directeur de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre,
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers,
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers,
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers,
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers,
- madame Anne-Sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire,
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon,
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur François-Xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre,
- monsieur Patrick Joséphine, directeur de pôle emploi Audincourt,
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau,
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier–Champagnole

- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers,
- madame Catherine Doman, directrice de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul,
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt,
- madame Béatrice Rouge Pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains,
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis jusqu'au 30 septembre 2018,
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Témis jusqu'au 30 septembre 2018,
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis à compter du 1er novembre 2018
- monsieur Jean-Christophe Noël, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis,
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente,
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Alice Graugnard-Gonzales, responsable d'équipe MRS de pôle emploi Besançon Palente à compter du 1er octobre 2018
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise,
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Claire Perronet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone,
- monsieur Jean-Philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre jusqu'au 30 septembre 2018
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre,
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre à compter du 1er octobre 2018
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt,
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt jusqu'au 30 septembre 2018
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt à compter du 1er octobre 2018
- madame Laurence Faivre-Dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude,
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole



- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- madame Marie-Christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier-Champagnole
- monsieur Jean Honoré, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Emmanuelle , responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole,
- monsieur Jean-Marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe-Delle,
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle à compter du 1er octobre 2018
- madame Nathalie Dehe, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers jusqu'au 30 septembre 2018
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort thiers,
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers, madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers,
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers à compter du 1er octobre 2018
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure héricourt
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi Bassin de Gray jusqu'au 31 octobre 2018,
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Gray,
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Gaëlle Giboulet, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort



- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or,
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale Saône et Loire,
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire,
- madame Muriel Lippmann, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or,
- madame Jocelyne Vitré, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne,
- monsieur Jean-François Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Doubs et Territoire de Belfort
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura-Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- monsieur Jean-François Deliot, chargé de mission à la direction territoriale de Côte d'Or,

### Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :
  - o monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
  - o madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
  - o monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
  - o madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
  - o madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
  - o madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
  - o madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
  - o monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon

#### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
  - monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
  - madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
  - monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
  - madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production de Besançon Belfort
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
  - madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
  - madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
  - monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
  - madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
  - monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
  - monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon

#### **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations

- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon,
- madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficiant de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plate forme régionale de production de Besançon Belfort
- monsieur Michel Beau, chargé de mission à la direction territoriale Côte d'Or,
- monsieur Jean-François Deliot, chargé de mission à la direction territoriale de Côte d'or,
- madame Nancy Holleville, chargée de mission la direction territoriale Saône et Loire,

- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne,
- madame Jocelyne Vitré, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué Doubs et Territoire de Belfort
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura-Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne.

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
  - o monsieur Jean-Michel Cheval, directeur des opérations
  - o madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
  - o monsieur Benoit Lhote, directeur de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
  - o madame Sabine Sarrazin, directrice de plate-forme régionale de production de Besançon Belfort
- 2) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou d'aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
  - o monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort.
  - o madame Chahira Aït Youcef, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
  - o madame Corinne Parize, responsable d'équipe plate-forme Dijon Chalon,
  - o madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe pôle appui au réseau Dijon Chalon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plate-forme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plate-forme régionale de production Dijon Chalon,
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plate-forme de production Dijon Chalon

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégués constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision BFC n° 2018-28 DS IPR du 1er septembre 2018 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2018.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne- Franche-Comté



Décision BFC n° 2018-34 CPLU du 28 septembre 2018

## Désignation des membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu les articles L.5312-1 et R.5312-4 et suivants du code du travail,

Vu le décret n° 2012-888 du 17 juillet 2012 modifiant les dispositions relatives aux commissions paritaires compétentes pour les agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2012-687 du 13 novembre 2012 fixant le règlement intérieur des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision DG n° 2016-64 du 14 juin 2016 relative à la composition et aux attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Décide :

### Article 1

Sont désignés en qualité de membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- madame Marion Grillères, responsable des relations sociales et de la qualité de vie au travail,
- madame Alina Champion, responsable accompagnement managérial,
- monsieur Sébastien Mauffre, responsable du service gestion administrative du personnel et paie
- madame Christine Clémencier, responsable du service GRH DDC
- madame Sylvie Demougeot, chargée de mission conditions de vie au travail,
- madame Sabrina Ledoux Cossalter, chargée de la gestion des carrières et des mobilités.
- madame Camille Pelte, chargée de la gestion des carrières et des mobilités

### Article 2

En cas d'absence du directeur régional, président de droit de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, sont désignés présidents suppléants de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- monsieur Florent Bonnet, directeur des ressources humaines,
- monsieur Annicet Loembe directeur régional adjoint opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe stratégie, relations extérieures et maîtrise des risques

### Article 3

Cette décision, qui abroge la décision BFC n° 2017-37 CPLU du 6 juillet 2017, prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2018.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision No n° 2018-36 DS DR du 4 octobre 2018

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la direction régionale**

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### **Section 1 – Fonctionnement général**

#### **Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se

rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'Outre-mer, et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Au sein de la direction des ressources humaines :

- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines
- madame Laure Toussaint, responsable service gestion administrative, paie et gestion des temps
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable service recrutement, développement des carrières et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable service relations sociales et qualité de vie au travail
- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Rémi Rovelet, adjoint responsable service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emilie Sevré, responsable d'équipe service gestion paie
- monsieur Damien Decomble, chef de projet RH

Au sein de la direction maîtrise des risques :

- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable service gestion des risques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable service contrôle interne
- madame Dominique Bourlier, responsable investigations, audits de conformités internes et externes

Au sein du cabinet :

- monsieur Christophe Lefevre, directeur de cabinet ad interim

Au sein de la direction administration, finances et gestion :

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean Lallet, responsable service gestion du patrimoine immobilier et moyens généraux et techniques
- monsieur Michel Bertin, responsable service moyens généraux et techniques
- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement
- monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique
- monsieur Patrice Chapron, responsable service comptabilité finances et trésorerie
- monsieur Emmanuel François, responsable d'équipe service comptabilité finances et trésorerie
- monsieur François Lelievre, responsable d'équipe service comptabilité finances et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable service sécurité des personnes et des biens

Au sein de la direction de la stratégie et des relations extérieures :

- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, responsable service déploiement stratégie régional
- madame Frédérique Pellier, responsable service statistiques, études et évaluation
- madame Cécile Reynes, responsable service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable service innovation RSE
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable service études
- monsieur Arnaud Ecolasse, responsable service coordination projet
- madame Maryse Lanchon, chargée de mission sur la veille économique et stratégique

Au sein de la direction appui au réseau :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- madame Nathalie Docaigue, responsable service relation agence
- madame Valérie Pinel, responsable relation agence
- monsieur Dominique Pouyer, responsable relation agence
- monsieur Alain Johannin, responsable service ingénierie opérationnelle
- monsieur Xavier Peghaire, responsable service partenariat opérationnel
- madame Monique Luzon chargée de mission au sein de la direction appui au réseau

Au sein de la direction de la performance :

- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable service appui organisation agence
- monsieur Jean-Louis Villain, responsable service qualité de services
- monsieur Stéphane Legrand, responsable service outils et méthode

Au sein de la médiation régionale :

- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Pascal Arnoud, médiateur, bénéficiant de la délégation, à titre temporaire, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels :

- monsieur Bruno Nowak, chargé de mission auprès du médiateur
- madame Brigitte Misko, chargée de mission auprès du médiateur

## Article 2 – Courriers accordant une promotion

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions, les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale, hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public

**§ 2** Bénéficiant de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Au sein de la direction des ressources humaines :

- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines
- madame Laure Toussaint, responsable service gestion administrative, paie et gestion des temps
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable service recrutement, développement des carrières et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable service relations sociales et qualité de vie au travail

Au sein de la direction maîtrise des risques :

- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable service gestion des risques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable service contrôle interne

Au sein du cabinet :

- monsieur Christophe Lefevre, directeur de cabinet ad interim

Au sein de la direction administration, finances et gestion

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean Lallet, responsable service gestion du patrimoine immobilier et moyens généraux et techniques
- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement
- monsieur Michel Bertin, responsable service moyens généraux et techniques
- monsieur Patrice Chapron, responsable service comptabilité finances et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable service sécurité des personnes et des biens
- monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique

Au sein de la direction de la stratégie et des relations extérieures :

- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, responsable service déploiement stratégie régionale
- madame Frédérique Pellier, responsable service statistiques, études et évaluation
- madame Cécile Reynes, responsable service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable service innovation RSE
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable service études
- monsieur Arnaud Ecolasse, responsable service coordination projet

Au sein de la direction appui au réseau :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- madame Nathalie Docaigue, responsable service relation agence
- madame Valérie Pinel, responsable relation agence
- monsieur Dominique Pouyer, responsable relation agence
- monsieur Alain Johannin, responsable service ingénierie opérationnelle
- monsieur Xavier Peghaire, responsable service partenariat opérationnel

Au sein de la direction de la performance :

- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable service appui organisation agence
- monsieur Jean-Louis Villain, responsable service qualité de services
- monsieur Stéphane Legrand, responsable service outils et méthode

Au sein de la médiation régionale :

- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

## **Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers**

### **Article 3 – Achat de fournitures et de services**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions



de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines
- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique et à monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT.

#### Article 4 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,

- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique et à monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux.

#### **Article 5 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion.

#### **Article 6 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 7 – Gestion des ressources humaines**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, signer les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Damien Decomble, chef de projet RH

## **Section 4 – Prestations en trop versées**

### **Article 8 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

#### **§ 1 Délais de remboursement**

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de délai
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de délai.

#### **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance et à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

#### **§ 3 – Admission en non-valeur**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance et à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes

législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 9 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau et à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la présente décision.

### Article 10 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail.

## Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 11 – Plaintes sans constitution de partie civile

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laure Toussaint, responsable service gestion administrative, paie et gestion des temps
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable service recrutement, développement des carrières et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable service relations sociales et qualité de vie au travail
- monsieur Rémi Rovelet, adjoint responsable service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emilie Sevré, responsable d'équipe service gestion paie
- monsieur David Richard, responsable service gestion des risques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable service contrôle interne
- madame Dominique Bourlier, responsable investigations, audits de conformités internes et externes
- monsieur Christophe Lefevre, directeur de cabinet ad interim
- monsieur Jean Lallet, responsable service gestion du patrimoine immobilier et moyens généraux et techniques

- monsieur Michel Bertin, responsable service moyens généraux et techniques
- monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique
- monsieur Patrice Chapron, responsable service comptabilité finances et trésorerie
- monsieur Emmanuel François, responsable d'équipe service comptabilité finances et trésorerie
- monsieur François Lelievre, responsable d'équipe service comptabilité finances et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable service sécurité des personnes et des biens
- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, responsable service déploiement stratégie régional
- madame Frédérique Pellier, responsable service statistiques, études et évaluation
- madame Cécile Reynes, responsable service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable service innovation RSE
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable service études
- monsieur Arnaud Ecolasse, responsable service coordination projet
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- madame Nathalie Docaigue, responsable service relation agence
- madame Valérie Pinel, responsable relation agence
- monsieur Dominique Pouyer, responsable relation agence
- monsieur Alain Johannin, responsable service ingénierie opérationnelle
- monsieur Xavier Peghaire, responsable service partenariat opérationnel
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable service appui organisation agence
- monsieur Jean-Louis Villain, responsable service qualité de services
- monsieur Stéphane Legrand, responsable service outils et méthode
- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

#### Article 12 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable service gestion des risques

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### Article 13 – Contentieux « ressources humaines »

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale et à madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;



- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation :

- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Damien Decomble, chef de projet RH

#### **Article 14 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

#### **Article 15 – Transactions**

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

### **Section 7 – Divers**

#### **Article 16 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 8 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement

**Article 17 – Abrogation**

La décision No n° 2018-34 DS DR du 10 septembre 2018 est abrogée.

**Article 18 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 4 octobre 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-37 DS DT du 4 octobre 2018

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des directions territoriales**

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### **Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence**

Délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors France Métropolitaine et de l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle du représentant de la direction des ressources humaines hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

### **Article 2 – Conventions départementales et locales de partenariat**

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi,
- 2) signer les autres accords dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### **Article 3 – Délégués**

§ 1 - Bénéficiaire des délégations visées aux articles 1 et 2, à titre permanent :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

**§ 2** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient des mêmes délégations, à titre temporaire :

- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne

**§ 3** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient des délégations visées à l'article 1, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg

## **Article 4 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement et remise**

### **§ 1 – Délais de paiement**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche

- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, en mission chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, en mission chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.



## Article 5 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaél Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche

## Article 6 – Abrogation

La décision No n° 2018-29 DS DT du 31 juillet 2018 est abrogée.

## Article 7 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 4 octobre 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-38 DS PTF du 4 octobre 2018

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la plateforme régionale de services spécialisés**

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels,

Vu l'accord national interprofessionnel du 31 mai 2011 relatif au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention du 19 juillet 2011 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### **Section 1 – Fonctionnement général**

#### **Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux § 2 et § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités

- les ordres de mission des agents placés sous leur autorité, autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'Outre-mer, et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

**§ 2** Bénéficie de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la plateforme :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

**§ 3** Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

## Article 2 – Contentieux « réglementation »

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite des attributions du service et notamment ceux liés aux prestations en trop versées et ceux liés à la réglementation, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se

rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Claude Schreck, conseiller en charge du contentieux spécifique, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, notamment ceux liés aux prestations en trop versées et ceux liés à la réglementation
- madame Céline Mosteiro-Pannier, gestionnaire contentieux dans l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

### Article 3 – Plaintes sans constitution de partie civile

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne mentionnée au § 1, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

#### **Article 4 – Courriers accordant une promotion**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions, les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale, hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

## **Section 2 – Placement, prestations de service et aides individuelles à la formation, au bénéfice des demandeurs d'emploi**

#### **Article 5 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Délégation permanente est donnée aux personnes désignées aux § 3 et § 4 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre l'ensemble des décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier procéder aux inscriptions sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code.
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe

**§ 2** Délégation permanente est donnée aux personnes désignées aux § 3 et § 4 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,



- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n°2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Bénéficie de la délégation visée aux § 1 et § 2 du présent article pour l'ensemble de la plateforme :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

**§ 4** Bénéficiant de la délégation visée aux § 1 et § 2 du présent article dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jérémy Sessa, référent métiers au sein du pôle service à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Patricia Limare, chargée d'appui au pilotage des activités dans la direction traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Luc Cellier, conseiller dans la direction traitements centralisés é, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

#### **Article 6 – Prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi**

**§ 1** Délégation permanente est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons et lettres de commande de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1, bénéficient, à titre temporaire, de la même délégation :

- madame Martine Beurion, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Dominique Lecerf, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Angélique Gonord, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Christophe Peron, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Touriya Moufid, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Bidaux, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Fabienne Desoutter, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Muriel Thouvenot au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- monsieur Khalid Bouybrine, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Céline Denize, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Pascale Le Gars, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Dore, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Céline Bouyer, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Michaël Creton, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Christelle Morin, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Emilie Braun, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Frédérique Vercher, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Abigaïl Heleine, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Catherine Cécile, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Romain Couppey, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélia Capitaine, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Olivier Pichard, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Denise Niard, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Mahbouba Daifallah, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Catherine Bonissent, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dufay, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Houda Khayat, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Duquenne, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Amandine Leconte, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, à madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés et à madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, à l'effet de, au nom de la directrice régionale Pôle emploi Normandie :

- signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, pour le compte des agences Pôle emploi de la région.

En l'absence de madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés et de madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, bénéficient, à titre temporaire, de la même délégation de signature :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

#### **Article 7 – Aides individuelles à la formation au bénéfice des demandeurs d'emploi**

**§ 1** Délégation permanente est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation pour l'ensemble de la direction régionale à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1, bénéficiant, à titre temporaire, de la même délégation de signature :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

### **Section 3 – Aides et mesures en faveur des entreprises**

#### **Article 8 – Aides et mesures en faveur des entreprises**

**§ 1** Délégation permanente est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

#### **Article 9 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux



fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 4 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne mentionnée au § 1, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

## Section 4 – Contrôle de la recherche d'emploi

### Article 10 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, les décisions de radiation pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise prévues à l'article L5412-1 alinéa 1 du code du travail, les décisions de cessation d'inscription et les décisions de changement de catégorie prévues à l'article R. 5411-18 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 de ce code.

**§ 2** Bénéficiant de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Patricia Limare, chargée d'appui au pilotage des activités dans la direction traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

## Section 5 – Recouvrement

### Article 11 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes dues à titre de sanction, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :

- prendre les décisions relatives au renouvellement du bénéfice de l'allocation prévue aux articles L. 5423-1 et suivants du code du travail, pour le compte des agences Pôle emploi de la région,
- prendre les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations mentionnées à l'article 5-III de la loi susvisée n° 2008-126 du 13 février 2008, majorations de retard y afférentes et autres sommes dues à titre de sanction ainsi que les contributions et sommes dues au titre du contrat de sécurisation professionnelle visées aux articles L. 1233-66 et L. 1233-69 du code du travail, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes devant être versées au guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO) ou au titre de l'emploi d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, ainsi qu'au titre de l'emploi d'artistes du spectacle, de salariés expatriés ou relevant d'un employeur dont l'entreprise ne comporte pas d'établissement en France ou de la caisse de congés compensation des voyageurs représentants placiers (CCVRP),
- le cas échéant, prendre les décisions relatives au recouvrement de la contribution mentionnée à l'article 9 de l'ordonnance susvisée n°2006-433 du 13 avril 2006,
- prendre les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes dues à titre de sanction, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- prendre les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- prendre les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 4** En l'absence des personnes susvisées au § 3, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

## Article 12 – Contraintes

### § 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard et autres ressources visées à l'article 11, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- Chaque délégué ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

## § 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

## Article 13 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise de dette et admission en non-valeur

### § 1 – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs

mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

- Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

## § 2 – Remise de dette

a/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi ; pour son propre compte ; pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 2000 euros.

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le



bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

b/ Délégation temporaire de signature, en cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées au a/, est donnée à :

- monsieur Jérémy Sessa, référent métiers au sein du pôle service à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Luc Cellier, conseiller dans la direction traitements centralisés é, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

c/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

### § 3 – Admission en non valeur

a/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 2000 euros.

b/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 1000 euros.

c/ Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi

Normandie :dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 450 euros.

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

d/ Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
  - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
  - o monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
  - o madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
  - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), à :
  - o madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

#### § 4 – Autres situations issues de l'accord d'application n°12

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12

à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jérémy Sessa, référent métiers au sein du pôle service à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

#### **Article 14 – Territorialité**

La plate-forme ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

#### **Article 15 – Abrogation**

La décision No n° 2018-15 DS PTF du 25 avril 2018 est abrogée.

**Article 16 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 4 octobre 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie



Décision NAq n° 2018-52 DS Agences du 9 octobre 2018

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu l'accord national interprofessionnel du 8 décembre 2014 relatif au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint – Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens ( et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Nadine Livernet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandea, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély

- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Smail Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort

- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Brive de Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence de pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac

- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Dias Thierry, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie David, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck

- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste



- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax

- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambole, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoï, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie (à compter du 15.10.2018)
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey (jusqu'au 14.10.2018)
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau

- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortolò, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut

- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)



- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac (dans les conditions de sa mission)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et directeur ad intérim de l
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence et directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la

- Gironde et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, directrice ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Nathalie Sugier, management d'équipe au sein de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - monsieur Jean Claude Ottavi, référent métiers au sein de la plateforme régionale traitement et professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à la conclusion, le suivi et la rupture du contrat de sécurisation professionnelle,
- 4) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 5) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 6) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 7) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, notes de frais, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et

- autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- signer les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
  - en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
  - porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

### Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### Article 4 – Délégués permanents

§ 1 Bénéficiaire des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1, à titre permanent :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime

- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat

- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) ) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie (à compter du 15.10.2018)
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey



Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne , directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc pour :



- les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
- pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc pour :
  - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
  - pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5 de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc)
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5 de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc)
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, directrice ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

**§ 2** Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 2 et 3, à titre permanent :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat

- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d' Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons

- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Moux
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie (à compter du 15.10.18)
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

**§ 3** Bénéficie des délégations mentionnées à l'article 3 à titre permanent :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,

**§ 4** Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, directrice ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

**§ 1** – Au § 2 de l'article 1 :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial ( et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens ( et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Nadine Livernet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac

- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debaube, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevaller, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron



- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Catherine Mollica, conseillère au sein de l'agence de pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel) mais uniquement pour les délégations mentionnées au § 2 alinéa 5) de l'article 1)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean-Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)



- madame Céline Guillon-Cottard management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Carrin Viguet Myriam, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Frédéric Dajean, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord

- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles

- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beauvils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et due point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maité Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande

- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey (jusqu'au 14.10.2018)
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne



- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortol, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut,
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac (dans les conditions de sa mission)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac

- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc ,
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
- les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et
- les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc et,
  - o les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc

- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences pôle emploi de Limoges Ventadour et de Limoges Leclerc
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean Claude Ottavi, référent métiers au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Nathalie Sugier, management d'équipe au sein de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme des services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

**§ 2 – A l'article 2 :**

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne

- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Nadine Livernet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air



- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Smail Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean-Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoît Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et due point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Tringue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax



- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie

- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey (jusqu'au 14.10.2018)
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire

- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac (dans les conditions de sa mission)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Limoges de Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour

- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Nathalie Sugier, management d'équipe au sein de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

**§ 3 – A l'article 3 :**

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial Martial
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Héléne Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac



Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Smail Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Jean–Christophe Buono, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye

- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajean, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste

- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont



- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan (et du point relais de Mimizan)
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillée, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Chamfeuill, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie (à compter du 15.10.2018)
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey (jusqu'au 14.10.2018)
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Cathy Lousot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault,
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac (dans les conditions de sa mission)
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc

- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Nadine Livernet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air

- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Chantal Soubie, référente métiers appui au sein de l'agence pôle emploi de Langon



- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur William Moureau, référent au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux- Sèvres :

- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

#### **§ 4 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 4 (à l'exception des directeurs des plateformes), pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées au § 1 de l'article 5 (à l'exception des responsables d'équipe et référents métiers des plateformes).

#### **§ 5 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 3 et 4 du présent article.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède les personnes désignées au § 1 de l'article 4.

### **Article 7 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 8 – Abrogation**

La décision NAd n° 2018-48 DS Agences du 26 septembre 2018 est abrogée.

### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2018.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2018-53 DS IPR du 9 octobre 2018

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge

- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial délégué Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin

- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- Monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Dax



- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie (à compter du 15.10.2018)
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dazon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)

- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Nadine Livernet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debaue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan

- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean-Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change

- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean

- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon



- madame Anne Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie , référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du points relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et le point relais de Mimizan)
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et le point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et le point relais de Mimizan)
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax

- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie

- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey (jusqu'au 14.10.2018)
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle

- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac (dans les conditions de sa mission)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

## **Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la

présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi des Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial délégué Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air Lagord
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve



- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Genevieve Duchesne, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon

- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Isabelle Barret, directrice de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie (à compter du 15.10.2018)
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Lousot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Denise Massaloux, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, management ad intérim de la plateforme de services à distance et force de prospection pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Marie-Anne Terrière, juriste au sein du service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Nathalie Sugier, management d'équipe au sein de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable de service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audicien au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

- monsieur Philippe Binaud, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Casseron, chargé d'analyse au pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Sylvia Guérin, chargée d'expertise réglementaire au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Nicole Quatrevaux, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et le point relais de Barbezieux)

- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Nadine Livernet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debaube, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve



- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

- monsieur Bruno Bertrin, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegarde, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac



- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

- monsieur Thierry Mathieu, chargé de mission au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Sylvie de Hauteclocque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord

- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

- monsieur Michaël Blée, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Landes-Lot et Garonne
- monsieur Didier Tanaré, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Landes-Lot-et-Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax

- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Nathalie Prades, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques :

- madame Valérie Cafici, experte au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Pyrénées Atlantiques
- madame Isabelle Martin, experte au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Pyrénées Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Karine Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jean-Michel Cachez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey (jusqu'au 14.10.2018)
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau

- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortolò, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou :

- monsieur Olivier Boireau, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi du Poitou
- monsieur Michaël Gourdon, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut,
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)



- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Catherine Frière, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Creuse-Haute-Vienne
- madame Stella Barreau, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie-Françoise Rumeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac (dans les conditions de sa mission)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc

- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Villéger Terrade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche
- Au sein des plateformes :
  - monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme des services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - monsieur Jean Claude Ottavi, référent métiers au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne
  - madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

### **Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
  - o madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
  - o monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :
  - madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

#### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
  - madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
  - monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

#### **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais,
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
  - o madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
  - o monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, la Corrèze, la Charente maritime, la Creuse, les Deux Sèvres, la Vienne et la Haute Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne (uniquement pour les allocations ou aides indument versées)
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indument versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde,
  - madame Sophie Lamouroux, adjointe au chef de service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
  - madame Phuong Dufays-Nung, responsable de service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne (uniquement pour les allocations ou aides indument versées)

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision NAq n° 2018-47 DS IPR du 26 septembre 2018 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2018.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2018-54 DS DR du 9 octobre 2018

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence, ordres de missions et notes de frais

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et



autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,

- les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations,
- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion,
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- monsieur Laurent Grimaud, directeur adjoint finances et contrôle de gestion
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Yvon Debeauvais, management de fonction sécurité
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe performance sociale
- monsieur Aurélien Leroy, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Isabelle Roullier Morin, directrice de la communication et responsabilité sociétale et environnementale
- monsieur Vincent Poux, directeur adjoint de la communication et responsabilité sociétale et environnementale
- monsieur Jean-Luc Perrot, directeur de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluations
- madame Eléonore Gire, directrice adjointe de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluations
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale
- monsieur Jean-Claude Buchet, médiateur

**§ 3** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Christine Georget, directrice de la gestion des ressources humaines pour sa direction et pour le service relations sociales et qualité de vie au travail

**§ 4** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article dans la limite de leurs attributions :

au sein de la direction finances et contrôle de gestion :

- monsieur David Cosledan, responsable de service contrôle de gestion
- madame Christina De Jesus Grave, responsable de service adjointe contrôle de gestion
- madame Nathalie Fouret, responsable de service comptabilité NFA
- madame Adeline Nigou, responsable de service comptabilité PACTES3
- madame Catherine Rahmoune, responsable de service comptabilité IFA

au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques :

- madame Roselyne Renard, responsable de service achats et marchés S3
- monsieur Michel Rousseau, responsable de service achats et marchés S4
- madame Isabelle Bejas, responsable adjointe de service achats et marchés S4
- madame Nadine Fournier, responsable de service moyens généraux

au sein de la direction de l'immobilier et de la logistique :

- monsieur Thierry Robert, responsable de service immobilier territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable de service immobilier territoire Poitou Charentes et Limousin

au sein de la direction sécurité des personnes et des biens :

- monsieur Gilles Pilardeau, responsable de service sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes)

au sein de la direction maîtrise des risques et systèmes d'information :

- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable de service adjointe prévention des fraudes
- madame Elodie Crespy, responsable de service maîtrise des risques et contrôle interne
- madame Grace Contu-Agundez, responsable de service système informatique et téléphonie régionale
- monsieur David Jaulin, responsable de service adjoint système informatique et téléphonie régionale

au sein de la direction régionale adjointe performance sociale :

- madame Céline Hérault, responsable de service gestion des projets ressources humaines et études sociales
- monsieur Jean-Marc Frollanni, responsable de service adjoint des projets ressources humaines et études sociales
- madame Xuan Rauzet, responsable de service relations sociales et qualité de vie au travail

et au sein de la direction de la gestion des ressources humaines :

- madame Christelle Berger, responsable de service gestion des compétences
- monsieur David Veyrezeze, responsable d'équipe au sein du service gestion des compétences
- madame Lydie Coquelle, responsable de service gestion administration du personnel
- madame Peggy David, responsable de service adjointe gestion administration du personnel
- monsieur Olivier Duffaut, , responsable de service gestion des emplois, carrières et mobilités
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe gestion des emplois, carrières et mobilités
- madame Marie Ibar, responsable de service accompagnement des managers

au sein de la direction performance et qualité de service :

- madame Florence Baudry, responsable de service ad intérim pilotage, performance, qualité et projets

au sein de la direction des opérations :

- madame Fabienne Da Costa, responsable de service transformation digitale

au sein de la direction offre de service demandeurs d'emploi et entreprises :

- madame Marina Swiatkowski, responsable de service gestion des droits
- monsieur Denis Bernardot, management de service demandeurs d'emploi
- monsieur Hugues Davis, responsable de service aux entreprises et développement économique

au sein du service sécurisation des parcours professionnels :

- madame Michèle Gonzalez, responsable de service sécurisation des parcours professionnels
- monsieur Dominique Gelpe, responsable de service adjoint sécurisation des parcours professionnels,
- madame Emmanuelle Mahé, manager d'équipe au sein du service sécurisation des parcours professionnels

au sein de la direction communication et stratégie relations extérieures :

- madame Patricia Gobin, responsable de service communication réseau
- madame Florence Lesnier Rousseau, responsable de service relations presse et médias sociaux
- monsieur Pascal Granger, responsable de service WEB et événementiel

au sein de la direction de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluation :

- monsieur Christophe Bequart, responsable de service développements et projets
- madame Pascale Sequier, responsable de service partenariat et relations extérieures
- madame Béatrice Peyrat, responsable de service adjointe partenariat et relations extérieures
- monsieur Grégory Cluzes, responsable de service statistiques études
- madame Carolyn Sageaux, responsable de service adjointe statistiques études

et au sein des plateformes régionales :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques

**§ 5** Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, signer les notes de frais des membres des instances régionales représentatives du personnel, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe performance sociale
- madame Xuan Rauzet, responsable de service relations sociales et qualité de vie au travail
- monsieur Gilles Favier, collaborateur au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Séverine Enea, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Juliette Monnehay, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Virginie Morisseau, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Sylvie Drifford, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Isabelle Jeanneteau, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail

**§ 6** Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, signer les notes de frais des membres des instances paritaires régionales, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale

## **Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers**

### **Article 2 – Achat de fournitures et de services**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions

de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe performance sociale
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 3, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Aurélien Leroy, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 4, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 4 :

au sein de la direction régionale adjointe performance sociale :

- madame Céline Hérault, responsable de service gestion de projets ressources humaines et études sociales
- madame Xuan Rauzet, responsable de service relations sociales et qualité de vie au travail

et au sein de la direction de la gestion des ressources humaines :

- madame Christine Georget, directrice de la gestion des ressources humaines
- monsieur Olivier Duffaut, responsable de service gestion des emplois, carrières et mobilités
- madame Christelle Berger, responsable de service gestion des compétences
- madame Lydie Coquelle, responsable de service gestion administration du personnel
- madame Peggy David, responsable de service adjointe gestion administration du personnel
- madame Marie Ibar, responsable de service accompagnement des managers

au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques :

- madame Roselyne Renard, responsable de service achats et marchés S3
- monsieur Michel Rousseau, responsable de service achats et marchés S4
- madame Isabelle Bejas, responsable adjointe de service achats et marchés S4
- madame Nadine Fournier, responsable de service moyens généraux

au sein de la direction de l'immobilier et de la logistique :

- monsieur Thierry Robert, responsable de service immobilier territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable de service immobilier territoire Limousin Poitou Charentes

au sein de la direction sécurité des personnes et des biens :

- monsieur Yvon Debeauvais, management de fonction sécurité
- monsieur Gilles Pilardeau, responsable de service sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes)
- monsieur Cyril Réjasse, responsable sécurité des personnes et des biens (territoire Limousin)

au sein de la direction maîtrise des risques et systèmes d'information :

- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable de service adjointe prévention des fraudes
- madame Grace Contu-Agundez, responsable de service système informatique et téléphonie régionale
- monsieur David Jaulin, responsable de service adjoint système informatique et téléphonie régionale

au sein de la direction des opérations :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- madame Michèle Gonzalez, responsable de service sécurisation des parcours professionnels
- madame Florence Baudry, responsable de service ad intérim pilotage, performance, qualité et projets

au sein de la direction communication et stratégie relations extérieures :

- madame Isabelle Roullier Morin, directrice de la communication, et responsabilité sociétale et environnementale
- monsieur Vincent Poux, directeur adjoint de la communication, et responsabilité sociétale et environnementale
- madame Patricia Gobin, responsable de service communication réseau
- madame Florence Lesnier Rousseau, responsable de service relations presse et médias sociaux
- monsieur Pascal Granger, responsable de service WEB et événementiel

au sein de la direction de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluation :

- monsieur Jean-Luc Perrot, directeur de la stratégie, des relations extérieures, des statistiques et évaluations
- madame Eléonore Gire, directrice adjointe de la stratégie, des relations extérieures statistiques et évaluations
- monsieur Grégory Cluzes, responsable de service statistiques études,
- madame Carolyn Sageaux, responsable de service adjointe statistiques études

au sein des plateformes régionales :

- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Phuong Dufays Nung, responsable traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plate-forme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 1, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 2 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 3, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Thierry Robert, responsable immobilier et logistique territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable immobilier et logistique territoire Limousin et Poitou Charentes

### Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations



- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion
- monsieur Michel Diez, directeur de l'immobilier et de la logistique

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

### Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Aurélien Leroy, directeur stratégie et relations extérieures, dans la limite de 75 000 euros

aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

## Section 3 – Ressources humaines

### Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe performance sociale
- madame Christine Georget, directrice de la gestion des ressources humaines

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des

contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,

- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,

**§ 2** Bénéficie de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques,
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne

## Article 8 – Contraintes

**§ 1** Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne

**§ 2** Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne,
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, et Vienne
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

## **Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 – Délais de remboursement**

A Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne directrice adjointe des plateformes régionales de production et de service pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 60 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 60 mois.

B Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes
- madame Delphine Lienard, directrice ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean Paul Azzopardi, directeur du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Marie-Anne Terrière, juriste au sein du service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audicière au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

C. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Nathalie Sugier, management d'équipe au sein de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme des services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde

- monsieur Jean Claude Ottavi, référent métiers au sein de la plateforme régionale traitement et professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein du pôle régional de gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

D Délégation permanente de signature est donnée à :

l'ensemble des agents exerçant au sein des plateformes, pour, au nom du directeur régional Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires, les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations d'assurance chômage et les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 12 mois.

## § 2 – Remise de dette

A. Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne



pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

C. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Marie-Anne Terrière, juriste au sein du service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean Paul Azzopardi, directeur du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Delphine Lienard, directrice ad intérim de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe au sein du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein du pôle régional gestion des aides pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Nathalie Sugier, management d'équipe au sein de la plateforme services à distance pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme des services à distance la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean Claude Ottavi, référent métiers au sein de la plateforme régionale traitement et professionnalisation la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein du pôle régional de gestion des aides la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audicière au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour



son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 650 euros.

### § 3 – Admission en non-valeur

A Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 10 – Recours gracieux

1° Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4 et 5 de la présente décision.

2° Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plateformes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 à 9 de la présente décision.

3° Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles :

- 7 et 8 § 1 pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne
- 8 § 2 et 9 pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne,

## Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations,
- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

## Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Yvon Debeauvais, management de fonction sécurité
- monsieur Gilles Pilardeau, responsable de service sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes),
- monsieur Olivier Gaudy, chargé de sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes)
- monsieur Cyril Réjasse, responsable sécurité des personnes et des biens (territoire Limousin),

à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

### Article 13 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- madame Marina Swiatkowski, responsable de service gestion des droits de la direction offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- monsieur Denis Bernardot, management de service demandeurs d'emploi de la direction offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- madame Martine Bore-Gesta, juriste au sein du service gestion des droits de la direction offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques  
Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Marie-Anne Terrière, juriste au sein du service recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plates-formes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Phuong Dufays-Nung, responsable traitement centralisé indemnisation (direction des plate-formes centralisées) pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein du service traitement centralisé indemnisation
- monsieur Jean-Pierre Alibert, juriste audienier au sein du service traitement centralisé indemnisation pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Vienne
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### Article 14 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de fonction opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice offre de services demandeurs d'emploi et entreprises
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable de service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe de service prévention des fraudes

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### Article 15 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe performance sociale
- madame Christine Georget, directrice de la gestion des ressources humaines

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

#### Article 16 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Vincent Coyac, juriste au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- madame Sonia Moreau, juriste au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

#### **Article 17 – Transactions**

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe performance sociale

#### **Section 7 – Divers**

##### **Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- monsieur Thierry Geffard, directeur des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Isabelle Dovergne, directrice adjointe des plateformes régionales de production et de services pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques et directrice ad intérim du pôle régional de traitement et de professionnalisation pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et la Gironde
- madame Sophie Lamouroux, adjointe au responsable recouvrement contentieux demandeurs d'emploi et employeurs pour la Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- madame Yasmina Maloubier, directrice de la plateforme d'activités mutualisées pour la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne
- monsieur Henri Alexandre, directeur des plates formes centralisées pour la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

##### **Article 19 – Abrogation**

La décision NAd n° 2018-50 DS DR du 26 septembre 2018 est abrogée.

**Article 20 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2018.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine



Décision No n° 2018-39 DS IPR du 9 octobre 2018

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables**

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Normandie,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, en mission chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux

- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises de Colombelles
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi de Colombelles
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises de Colombelles
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers

- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarets, en mission référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever

- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référent règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoetz, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers, pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu



- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon



- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises de Colombelles
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi de Colombelles
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises de Colombelles
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, en mission chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, directeur ad interim, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest

- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarets, en mission référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf

- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérôme Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référent règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne

- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baviile, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux



- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne



### Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
  - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
  - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
  - o monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à
  - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
  - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux, activités centralisées au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
  - o madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

### Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
  - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
  - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
  - o monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
  - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

## **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

## **Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
  - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
  - o monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray.
  - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
  - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux, activités centralisées au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à :
  - o madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

## Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

## Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

## Article 10 – Abrogation

La décision No n° 2018-33 DS IPR du 10 septembre 2018 est abrogée.

**Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 9 octobre 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-40 DS Agences du 9 octobre 2018

**Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences**

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

**Article 1 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
  - o madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
  - o madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
  - o monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
  - o madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
  - o madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
  - o madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette

- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarets, en mission référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline



- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux

- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urozevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel

- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baviile, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville

- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,

- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation dans la limite de leurs attributions.

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 4** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine et l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

## **Article 4 – Délégataires permanents**

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon



- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune



- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarets, en mission référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly

- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosecvic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute

- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances

- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne

A l'article 2 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon



- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur

- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosecic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoesz, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville



- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne

## Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever

- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Chaque délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au paragraphe 1 de l'article 6 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune

- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarets, en mission référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever

- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauvain, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu

- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan



- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne

Chaque délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

### **§ 3 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Sont ainsi désignés, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray

- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Le délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette

- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarets, en mission référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever

- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente réglementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauvain, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu

- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon



- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne

Chaque délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

### **Article 7 – Courriers accordant une promotion**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, signer les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle d'un représentant de la direction des ressources humaines, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, après validation par la directrice régionale de Pôle emploi Normandie hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice ad interim, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport

- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettyl, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

### **Article 8 – Abrogation**

La décision No n° 2018-32 DS Agences du 10 septembre 2018 est abrogée.

### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 9 octobre 2018.

Martine Chong-Wa-Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision Ce-VdL n° 2018-17 DS Agences du 11 octobre 2018

**Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi  
Centre-Val de Loire au sein des agences**

La directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

**Article 1 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée:

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
  - o monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance

- madame Pascale Flori, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Amalia Jimenez, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Fanny-Laure Ridet, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- monsieur Benjamin Lefebvre, référent métiers à la plateforme de production des services à distance
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Amandine Canault, responsable d'équipe d'Aubigny s/ Nère
- monsieur Philippe Pluvinet, référent métiers d'Aubigny s/Nère
- madame Aline Barbosa, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- madame Agnès Brunet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Anne Chaton-Panet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Marie Faivre, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Isabelle Debron, référent métiers de Bourges centre
- monsieur Gilles Réтали, directeur d'agence de Bourges Prospective
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- madame Françoise Medioni, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Françoise Peigne, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Sonia Rault, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- monsieur Laurent Albrecht, référent métiers de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- monsieur Benoit Baron, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Marie-Paule Tkaczuk, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Patricia Gauyat, référent métiers de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- monsieur Stéphane Auclert, responsable d'équipe de Vierzon
- monsieur Abdelkhalak Afkir, responsable d'équipe de Vierzon
- madame Isabelle Faller, référent métiers de Vierzon
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres gare
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres gare
- monsieur Rodolphe Lecomte, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Valérie Lefrancois, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Christophe Mathey, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Guylaine Narcisse, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Olivier Froger, référent métiers de Chartres gare
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Châteaudun
- madame Véronique Andre, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Sabine Gérard, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Christine Toutay, référent métiers de Châteaudun
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- madame Catherine Amiri, responsable d'équipe de Dreux
- madame Géraldine Chalmet, responsable d'équipe de Dreux
- monsieur Julien Margat, responsable d'équipe de Dreux
- madame Valérie Senechaux, référent métiers de Dreux
- monsieur Benoit Masingue, directeur d'agence de Lucé
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- monsieur Sylvain Bouillet, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Kistela, responsable d'équipe de Lucé
- madame Brigitte Liegeon, responsable d'équipe de Lucé
- madame Anne Roger, responsable d'équipe de Lucé
- madame Jihane Meftah, référent métiers de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- madame Carine Barre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- madame Annie Ferre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- monsieur Laurent Chretien, référent métiers de Nogent le rotrou

- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Vernouillet
- madame Florence Parsoireresponsable d'équipe de Vernouillet
- monsieur David Rabacal, responsable d'équipe de Vernouillet
- madame Laurence Savalli, référent métiers de Vernouillet
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- monsieur Damien Cassi, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Sandra Chanquoy, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Frédérique Michaud, référent métiers d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Hervé Carrois, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Jérôme Cousset, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Anita Pire, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Sylvie Roquet, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Frédéric Dubois, référent métiers de Châteauroux Balsan
- madame Sophie Tribodet, référent métiers de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Martine Louet-Thornber, responsable d'équipe d'Issoudun
- madame Sylvie Giraud-Delfosse, référent métiers d'Issoudun
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- madame Isabelle Asselin, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Eric Boistard, responsable d'équipe d'Amboise
- madame Patricia Rekas, référent métiers d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- monsieur Alexandre Guilpain, responsable d'équipe de Chinon
- madame Carole Lamy Perret, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Karim Soudani, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Arnaud Montarou, référent métiers de Chinon
- madame Stéphanie Bulté-Meme, directrice d'agence de Joué les tours
- monsieur William Dhieux, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Anne-Frédérique Guillot, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Mohamed Azizi, référent métiers de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- madame Marianne Brouxel, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Sébastien Darner, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Jean-Noël Marcadier, référent métiers de Loches
- monsieur Laurent Meme, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- madame Sylvie Albert, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Patrice Brocherie, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Youcef Mancer, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- madame Nathalie Chailloux-Tindel, référent métiers de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Carole Chausson, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Patricia Farge, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- monsieur Denis Plasson, référent métiers de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- madame Anne Brunel, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Michelle Bodier, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Chloé Manga-Marcuzzi, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Eric Scilien, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Jacques Saunier, référent métiers de Tours 2 lions
- monsieur Eric Allibe, référent métiers de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- madame Emmanuelle Grit, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Jacqueline Santerre, responsable d'équipe de Tours Ronsard



- madame Nathalie Anatole, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- monsieur Thomas Mouline, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Laurence Charrier, référent métiers de Tours Ronsard
- madame Françoise Janin, référent métiers de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Catherine Henry-Burlot, directrice adjointe d'agence de Blois gare
- monsieur Benjamin Bensoussan, responsable d'équipe de Blois gare
- monsieur Frédéric Guerin, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Delphine Montusclat, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Anne Renelier, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Karine Bourit, référent métiers de Blois gare
- madame Agnès Garceault –Pinard, référent métiers de Blois Gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- madame Nelly Boucourt, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Odile Desloges, responsable d'équipe de Blois Laplace
- monsieur Pascal Marchand, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Angélique Dubois, référent métiers de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- monsieur David Bernard, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- monsieur Arnaud Croiset, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Cécile Emonet-Bonaventura, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Christelle Penot, référent métiers de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Maria-Theresa Charles, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Corinne Pottier, référent métiers de Vendôme
- madame Nelly Bertonnier, directrice d'agence de Gien
- madame Alexandra Bertrand, responsable d'équipe de Gien
- monsieur David Loiseau, responsable d'équipe de Gien
- monsieur Christophe Loiseau, référent métiers de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- monsieur Christophe Frot, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Christian Hanganu, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Mathieu Pelle, responsable d'équipe de Montargis
- madame Isabelle Rouby, responsable d'équipe de Montargis
- madame Michele Egermann, référent métiers de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- monsieur Driss Bougattaya, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Nathalie Etancelin, responsable d'équipe de Pithiviers
- monsieur Eric Guillemet, référent métiers de Pithiviers
- madame Christelle Vançon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Rachel Debroux, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Caroline Le Floch, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Stéphanie Panier Vigier, responsable d'équipe d'Orléans est
- monsieur Emmanuel Boucher, référent métiers d'Orléans est
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence d'Orléans loire
- madame Douce Couronne, responsable d'équipe d'Orléans loire
- madame Isabelle Perrocheau, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Laurent Charel, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Frédéric Robin, référent métiers d'Orléans loire
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Françoise Deschamps, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Axelle Lecolloëc, responsable d'équipe d'Orléans nord
- monsieur Thierry Martin, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Nathalie Renonce, référent métiers d'Orléans nord

- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest
- monsieur Bruno Charfoulaut, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Nathalie Vieugué-Monier, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Florence Mallay, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- monsieur Anthony Thiercelin, référent métiers d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud
- madame Mélanie Degenne, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Brigitte Giraud, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Claudine Michot, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Laurence Goyard, référent métiers d'Orléans sud

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n°2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,

- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

### **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### **Article 4 – Marchés d'achat de prestations spécifiques passés par les agences**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer les marchés d'achat de prestations spécifiques passés par les agences, dans le respect des règles fixées par le règlement intérieur des marchés de Pôle emploi.

### **Article 5 – Délégués permanents**

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4, à titre permanent :

- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barboza, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Gilles Rétaï, directeur d'agence de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres gare
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- monsieur Benoit Masingue, directeur d'agence de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Vernouillet
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- madame Stéphanie Bulté-Meme, directrice d'agence de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- monsieur Laurent Meme, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Nelly Bertonnier, directrice d'agence de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers

- madame Christelle Vancon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence d'Orléans loire
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord
- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud

## Article 6 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Pascale Flori, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Amalia Jimenez, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Fanny-Laure Ridet, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Amandine Canault, responsable d'équipe d'Aubigny s/ Nère
- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- madame Agnès Brunet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Anne Chaton-Panet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Marie Faivre, responsable d'équipe de Bourges Centre
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- madame Françoise Medioni, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Françoise Peigne, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Sonia Rault, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- monsieur Benoit Baron, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Marie-Paule Tkaczuk, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- monsieur Stéphane Auclert, responsable d'équipe de Vierzon
- monsieur Abdelkhalak Afkir, responsable d'équipe de Vierzon
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres gare
- monsieur Rodolphe Lecomte, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Valérie Lefrancois, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Christophe Mathey, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Guylaine Narcisse, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Véronique Andre, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Sabine Gérard, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Catherine Amiri, responsable d'équipe de Dreux
- madame Géraldine Chalmet, responsable d'équipe de Dreux
- monsieur Julien Margat, responsable d'équipe de Dreux
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- monsieur Sylvain Bouillet, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Kistela, responsable d'équipe de Lucé
- madame Brigitte Liegeon, responsable d'équipe de Lucé
- madame Anne Roger, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Barre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- madame Annie Ferre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- monsieur David Rabacal, responsable d'équipe de Vernouillet
- madame Florence Parsoire, responsable d'équipe de Vernouillet
- monsieur Damien Cassi, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Sandra Chanquoy, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Hervé Carrois, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Jérôme Cousset, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Anita Pire, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Sylvie Roquet, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Martine Louet-Thornber, responsable d'équipe d'Issoudun

- madame Isabelle Asselin, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Eric Boistard, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Alexandre Guilpain, responsable d'équipe de Chinon
- madame Carole Lamy Perret, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Karim Soudani, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur William Dhieux, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Anne-Frédérique Guillot, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Marianne Brouxel, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Sébastien Darner, responsable d'équipe de Loches
- madame Sylvie Albert, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Patrice Brocherie, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Youcef Mancer, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- madame Carole Chausson, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Patricia Farge, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- madame Anne Brunel, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Michelle Bodier, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Chloé Manga-Marcuzzi, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Eric Scilien, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- madame Emmanuelle Grit, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Jacqueline Santerre, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Nathalie Anatole, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- monsieur Thomas Mouline, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Catherine Henry-Burlot, directrice adjointe d'agence de Blois gare
- monsieur Benjamin Bensoussan, responsable d'équipe de Blois gare
- monsieur Frédéric Guerin, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Delphine Montusclat, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Anne Renelier, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Nelly Boucourt, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Odile Desloges, responsable d'équipe de Blois Laplace
- monsieur Pascal Marchand, responsable d'équipe de Blois Laplace
- monsieur David Bernard, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- monsieur Arnaud Croiset, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Cécile Emonet-Bonaventura, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Maria-Theresa Charles, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Alexandra Bertrand, responsable d'équipe de Gien
- monsieur David Loiseau, responsable d'équipe de Gien
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- monsieur Christophe Frot, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Christian Hanganu, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Mathieu Pelle, responsable d'équipe de Montargis
- madame Isabelle Rouby, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Driss Bougattaya, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Nathalie Etancelin, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Rachel Debroux, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Caroline Le Floch, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Stéphanie Panier Vigier, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Douce Couronne, responsable d'équipe d'Orléans loire
- madame Isabelle Perrocheau, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Laurent Charel, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Françoise Deschamps, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Axelle Lecolloëc, responsable d'équipe d'Orléans nord
- monsieur Thierry Martin, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest



- monsieur Bruno Charfoulaut, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Nathalie Vieugué-Monier, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Florence Mallay, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Mélanie Degenne, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Brigitte Giraud, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Claudine Michot, responsable d'équipe d'Orléans sud

A l'article 3 :

- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- monsieur Stéphane Auclert, responsable d'équipe de Vierzon
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres gare
- madame Véronique Andre, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- madame Carine Kistela, responsable d'équipe de Lucé
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest

## **Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non valeur**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 18 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- madame Pascale Flori, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Amalia Jimenez, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Fanny-Laure Ridet, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- monsieur Benjamin Lefebvre, référent métiers à la plateforme de production des services à distance
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Amandine Canault, responsable d'équipe d'Aubigny s/ Nère
- monsieur Philippe Pluvinet, référent métiers d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barbosa, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- madame Agnès Brunet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Anne Chaton-Panet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Marie Faivre, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Isabelle Debron, référent métiers de Bourges Centre
- monsieur Gilles Rétaï, directeur d'agence de Bourges Prospective
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- madame Françoise Medioni, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Françoise Peigne, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Sonia Rault, responsable d'équipe de Bourges Prospective

- monsieur Laurent Albrecht, référent métiers de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- monsieur Benoit Baron, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Marie-Paule Tkaczuk, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Patricia Gauyat, référent métiers de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- monsieur Stéphane Auclert, responsable d'équipe de Vierzon
- monsieur Abdelkhalak Afkir, responsable d'équipe de Vierzon
- madame Isabelle Faller, référent métiers de Vierzon
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres gare
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres gare
- monsieur Rodolphe Lecomte, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Valérie Lefrancois, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Christophe Mathey, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Guylaine Narcisse, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Olivier Froger, référent métiers de Chartres gare
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Véronique Andre, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Sabine Gérard, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Christine Toutay, référent métiers de Châteaudun
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- madame Catherine Amiri, responsable d'équipe de Dreux
- madame Géraldine Chalmet, responsable d'équipe de Dreux
- monsieur Julien Margat, responsable d'équipe de Dreux
- madame Mary Lannes, responsable d'équipe de Dreux
- madame Valérie Senechaux, référent métiers de Dreux
- monsieur Benoit Masingue, directeur d'agence de Lucé
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- monsieur Sylvain Bouillet, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Kistela, responsable d'équipe de Lucé
- madame Brigitte Liegeon, responsable d'équipe de Lucé
- madame Anne Roger, responsable d'équipe de Lucé
- madame Jihane Meftah, référent métiers de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- madame Carine Barre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- madame Annie Ferre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- monsieur Laurent Chretien, référent métiers de Nogent le rotrou
- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Vernouillet
- madame Florence Parsoire, adjointe au directeur d'agence de Vernouillet
- monsieur David Rabacal, responsable d'équipe de Vernouillet
- madame Laurence Savalli, référent métiers de Vernouillet
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- monsieur Damien Cassi, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Sandra Chanquoy, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Frédérique Michaud, référent métiers d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Hervé Carrois, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Jérôme Cousset, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Anita Pire, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Sylvie Roquet, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Frédéric Dubois, référent métiers de Châteauroux Balsan
- madame Sophie Tribodet, référent métiers de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Martine Louet-Thornber, responsable d'équipe d'Issoudun
- madame Sylvie Giraud-Delfosse, référent métiers d'Issoudun
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- madame Isabelle Asselin, responsable d'équipe d'Amboise

- monsieur Eric Boistard, responsable d'équipe d'Amboise
- madame Patricia Rekas, référent métiers d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- monsieur Alexandre Guilpain, responsable d'équipe de Chinon
- madame Carole Lamy Perret, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Karim Soudani, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Arnaud Montarou, référent métiers de Chinon
- madame Stéphanie Bulté-Meme, directrice d'agence de Joué les tours
- monsieur William Dhieux, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Anne-Frédérique Guillot, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Mohamed Azizi, référent métiers de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- madame Marianne Brouxel, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Sébastien Darnier, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Jean-Noel Marcadier, référent métiers de Loches
- monsieur Laurent Meme, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- madame Sylvie Albert, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Patrice Brocherie, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Youcef Mancer, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- madame Nathalie Chailloux-Tindel, référent métiers de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Carole Chausson, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Patricia Farge, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- monsieur Denis Plasson, référent métiers de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- madame Anne Brunel, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Michelle Bodier, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Chloé Manga-Marcuzzi, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Eric Scilien, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Jacques Saunier, référent métiers de Tours 2 lions
- monsieur Eric Allibe, référent métier de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- madame Emmanuelle Grit, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Jacqueline Santerre, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Nathalie Anatole, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- monsieur Thomas Mouline, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- monsieur Laurence Charrier, référent métiers de Tours Ronsard
- madame Françoise Janin, référent métiers de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Catherine Henry-Burlot, directrice adjointe d'agence de Blois gare
- monsieur Benjamin Bensoussan, responsable d'équipe de Blois gare
- monsieur Frédéric Guerin, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Delphine Montusclat, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Anne Renelier, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Karine Bourit, référent métiers de Blois gare
- madame Agnes Garceault-Pinard, référent métiers de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- madame Nelly Boucourt, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Odile Desloges, responsable d'équipe de Blois Laplace
- monsieur Pascal Marchand, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Angélique Dubois, référent métiers de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- monsieur David Bernard, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- monsieur Arnaud Croiset, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Cécile Emonet-Bonaventura, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay

- madame Christelle Penot, référent métiers de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Maria-Theresa Charles, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Corinne Pottier, référent métiers de Vendôme
- madame Nelly Bertonnier, directrice d'agence de Gien
- madame Alexandra Bertrand, responsable d'équipe de Gien
- monsieur David Loiseau, responsable d'équipe de Gien
- monsieur Christophe Loiseau, référent métiers de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- monsieur Christophe Frot, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Christian Hanganu, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Mathieu Pelle, responsable d'équipe de Montargis
- madame Isabelle Rouby, responsable d'équipe de Montargis
- madame Michele Egermann, référent métiers de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- monsieur Driss Bougattaya, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Nathalie Etancelin, responsable d'équipe de Pithiviers
- monsieur Eric Guillemet, référent métiers de Pithiviers
- madame Christelle Vancon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Rachel Debroux, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Caroline Le Floch, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Stéphanie Panier Vigier, responsable d'équipe d'Orléans est
- monsieur Emmanuel Boucher, référent métiers d'Orléans est
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence d'Orléans loire
- madame Douce Couronne, responsable d'équipe d'Orléans loire
- madame Isabelle Perrocheau, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Laurent Charel, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Frédéric Robin, référent métiers d'Orléans loire
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Françoise Deschamps, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Axelle Lecolloëc, responsable d'équipe d'Orléans nord
- monsieur Thierry Martin, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Nathalie Renonce, référent métiers d'Orléans nord
- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest
- monsieur Bruno Charfoulaut, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Nathalie Vieugué- Monnier, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Florence Mallay, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- monsieur Anthony Thiercelin, référent métiers d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud
- madame Mélanie Degenne, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Brigitte Giraud, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Claudine Michot, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Laurence Goyard, référent métiers d'Orléans sud

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

**§ 3** – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barboza, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Gilles Réтали, directeur d'agence de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres gare
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- monsieur Benoit Masingue, directeur d'agence de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Vernouillet
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- madame Stéphanie Bulté Meme, directrice d'agence de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- monsieur Laurent Meme, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Nelly Bertonnier, directrice d'agence de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- madame Christelle Vancon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence d'Orléans loire
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord
- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Pascale Flori, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Amalia Jimenez, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Fanny-Laure Ridet, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- monsieur Benjamin Lefebvre, référent métiers à la plateforme de production des services à distance
- madame Amandine Canault, responsable d'équipe d'Aubigny s/ Nère
- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- madame Agnès Brunet, responsable d'équipe de Bourges Centre



- madame Anne Chaton-Panet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Marie Faivre, responsable d'équipe de Bourges Centre
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- madame Françoise Medioni, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Françoise Peigne, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Sonia Rault, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- monsieur Benoit Baron, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Marie-Paule Tkaczuk, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- monsieur Stéphane Auclert, responsable d'équipe de Vierzon
- monsieur Abdelkhalak Afkir, responsable d'équipe de Vierzon
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres gare
- monsieur Rodolphe Lecomte, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Valérie Lefrancois, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Christophe Mathey, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Guylaine Narcisse, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Véronique Andre, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Sabine Gérard, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Catherine Amiri, responsable d'équipe de Dreux
- madame Géraldine Chalmet, responsable d'équipe de Dreux
- monsieur Julien Margat, responsable d'équipe de Dreux
- madame Mary Lannes, responsable d'équipe de Dreux
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- monsieur Sylvain Bouillet, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Kistela, responsable d'équipe de Lucé
- madame Brigitte Liegeon, responsable d'équipe de Lucé
- madame Anne Roger, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Barre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- madame Annie Ferre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- madame Florence Parsoire, responsable d'équipe de Vernouillet
- monsieur David Rabacal, responsable d'équipe de Vernouillet
- monsieur Damien Cassi, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Sandra Chanquoy, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Hervé Carrois, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Jérôme Cousset, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Anita Pire, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Sylvie Roquet, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Martine Louet-Thornber, responsable d'équipe d'Issoudun
- madame Isabelle Asselin, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Eric Boistard, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Alexandre Guilpain, responsable d'équipe de Chinon
- madame Carole Lamy Perret, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Karim Soudani, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur William Dhieux, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Anne-Frédérique Guillot, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Marianne Brouxel, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Sébastien Darner, responsable d'équipe de Loches
- madame Sylvie Albert, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Patrice Brocherie, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Youcef Mancer, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- madame Carole Chausson, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Patricia Farge, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- madame Anne Brunel, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Michelle Bodier, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Chloé Manga-Marcuzzi, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Eric Scilien, responsable d'équipe de Tours 2 lions

- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- madame Emmanuelle Grit, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Jacqueline Santerre, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Nathalie Anatole, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- monsieur Thomas Mouline, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Catherine Henry-Burlot, directrice adjointe d'agence de Blois gare
- monsieur Benjamin Bensoussan, responsable d'équipe de Blois gare
- monsieur Frédéric Guerin, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Delphine Montusclat, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Anne Renelier, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Nelly Boucourt, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Odile Desloges, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Pascal Marchand, responsable d'équipe de Blois Laplace
- monsieur David Bernard, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- monsieur Arnaud Croiset, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Cécile Emonet-Bonaventura, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Maria-Theresa Charles, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Alexandra Bertrand, responsable d'équipe de Gien
- monsieur David Loiseau, responsable d'équipe de Gien
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- monsieur Christophe Frot, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Christian Hanganu, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Mathieu Pelle, responsable d'équipe de Montargis
- madame Isabelle Rouby, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Driss Bougattaya, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Nathalie Etancelin, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Rachel Debroux, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Caroline Le Floch, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Stéphanie Panier Vigier, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Douce Couronne, responsable d'équipe d'Orléans loire
- madame Isabelle Perrocheau, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Laurent Charel, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Françoise Deschamps, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Axelle Lecolloëc, responsable d'équipe d'Orléans nord
- monsieur Thierry Martin, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest
- monsieur Bruno Charfoulaut, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Nathalie Vieugué- Monier, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Florence Mallay, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Mélanie Degenne, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Brigitte Giraud, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Claudine Michot, responsable d'équipe d'Orléans sud

#### § 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à

- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barboza, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Gilles Réтали, directeur d'agence de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres gare
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- monsieur Benoît Masingue, directeur d'agence de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou

- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Vernouillet
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- madame Stéphanie Bulté Meme, directrice d'agence de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- monsieur Laurent Meme, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Nelly Bertonnier, directrice d'agence de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- madame Christelle Vancon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence d'Orléans loire
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord
- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Pascale Flori, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Amalia Jimenez, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- madame Fanny-Laure Ridet, responsable d'équipe à la plateforme de production des services à distance
- monsieur Benjamin Lefebvre, référent métiers à la plateforme de production des services à distance
- madame Amandine Canault, responsable d'équipe d'Aubigny s/ Nère
- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- madame Agnès Brunet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Anne Chaton-Panet, responsable d'équipe de Bourges Centre
- madame Marie Faivre, responsable d'équipe de Bourges Centre
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- madame Françoise Medioni, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Françoise Peigne, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- madame Sonia Rault, responsable d'équipe de Bourges Prospective
- monsieur Benoit Baron, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- madame Marie-Paule Tkaczuk, responsable d'équipe de Saint Amand Montrond
- monsieur Stéphane Auclert, responsable d'équipe d'agence de Vierzon
- monsieur Abdelkhalak Afkir, responsable d'équipe de Vierzon
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres gare

- monsieur Rodolphe Lecomte, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Valérie Lefrancois, responsable d'équipe de Chartres gare
- monsieur Christophe Mathey, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Guylaine Narcisse, responsable d'équipe de Chartres gare
- madame Véronique Andre, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Sabine Gérard, responsable d'équipe de Châteaudun
- madame Catherine Amiri, responsable d'équipe de Dreux
- madame Géraldine Chalmet, responsable d'équipe de Dreux
- monsieur Julien Margat, responsable d'équipe de Dreux
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- monsieur Sylvain Bouillet, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Kistela, responsable d'équipe de Lucé
- madame Brigitte Liegeon, responsable d'équipe de Lucé
- madame Anne Roger, responsable d'équipe de Lucé
- madame Carine Barre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- madame Annie Ferre, responsable d'équipe de Nogent le rotrou
- monsieur David Rabacal, responsable d'équipe de Vernouillet
- monsieur Damien Cassi, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Sandra Chanquoy, responsable d'équipe d'Argenton s/ Creuse
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Jérôme Carrois, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- monsieur Jérôme Cousset, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Anita Pire, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Sylvie Roquet, responsable d'équipe de Châteauroux Balsan
- madame Martine Louet-Thornber, responsable d'équipe d'Issoudun
- madame Isabelle Asselin, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Eric Boistard, responsable d'équipe d'Amboise
- monsieur Alexandre Guilpain, responsable d'équipe de Chinon
- madame Carole Lamy Perret, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur Karim Soudani, responsable d'équipe de Chinon
- monsieur William Dhieux, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Anne-Frédérique Guillot, responsable d'équipe de Joué les tours
- monsieur Stéphane Kail, responsable d'équipe de Joué les tours
- madame Marianne Brouxel, responsable d'équipe de Loches
- monsieur Sébastien Darner, responsable d'équipe de Loches
- madame Sylvie Albert, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Patrice Brocherie, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Youcef Mancer, responsable d'équipe de Saint Cyr s/Loire
- madame Carole Chausson, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Patricia Farge, responsable d'équipe de Saint Pierre des corps
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- madame Anne Brunel, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Michelle Bodier, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Chloé Manga-Marcuzzi, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- monsieur Eric Scilien, responsable d'équipe de Tours 2 lions
- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- madame Emmanuelle Grit, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Jacqueline Santerre, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Nathalie Anatole, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- monsieur Thomas Mouline, responsable d'équipe de Tours Ronsard
- madame Catherine Henry-Burlot, directrice adjointe d'agence de Blois gare
- monsieur Benjamin Bensoussan, responsable d'équipe de Blois gare
- monsieur Frédéric Guerin, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Delphine Montusclat, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Anne Renelier, responsable d'équipe de Blois gare
- madame Nelly Boucourt, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Odile Desloges, responsable d'équipe de Blois Laplace
- madame Pascal Marchand, responsable d'équipe de Blois Laplace

- monsieur David Bernard, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- monsieur Arnaud Croiset, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Cécile Emonet-Bonaventura, responsable d'équipe de Romorantin-Lanthenay
- madame Maria-Theresa Charles, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe de Vendôme
- madame Alexandra Bertrand, responsable d'équipe de Gien
- monsieur David Loiseau, responsable d'équipe de Gien
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- monsieur Christophe Frot, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Christian Hanganu, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Mathieu Pelle, responsable d'équipe de Montargis
- madame Isabelle Rouby, responsable d'équipe de Montargis
- monsieur Driss Bougattaya, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Nathalie Etancelin, responsable d'équipe de Pithiviers
- madame Rachel Debroux, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Caroline Le Floch, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Stéphanie Panier Vigier, responsable d'équipe d'Orléans est
- madame Douce Couronne, responsable d'équipe d'Orléans loire
- madame Isabelle Perrocheau, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Laurent Charel, responsable d'équipe d'Orléans loire
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Françoise Deschamps, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Axelle Lecolloëc, responsable d'équipe d'Orléans nord
- monsieur Thierry Martin, responsable d'équipe d'Orléans nord
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest
- monsieur Bruno Charfoulaut, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Nathalie Vieugué-Monier, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Florence Mallay, responsable d'équipe d'Orléans ouest
- madame Mélanie Degenne, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Brigitte Giraud, responsable d'équipe d'Orléans sud
- madame Claudine Michot, responsable d'équipe d'Orléans sud

#### § 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barboza, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Gilles Réтали, directeur d'agence de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres gare
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- monsieur Benoît Masingue, directeur d'agence de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Vernouillet
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- madame Stéphanie Bulté Meme, directrice d'agence de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- monsieur Laurent Meme, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard



- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Nelly Bertonnier, directrice d'agence de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- madame Christelle Vançon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence d'Orléans loire
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord
- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

### **Article 8 – Abrogation**

La décision Ce VdL n° 2018-14 DS Agences du 14 septembre 2018 est abrogée.

### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Orléans, le 11 octobre 2018.

Virginie Coppens Menager,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Décision Co n° 2018-12 DS DR du 11 octobre 2018

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Corse,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Corse et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,

- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier
- monsieur Jean Marie Marcaggi, directeur des opérations
- monsieur Jean Fabrice Laudato, directeur des ressources humaines
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et de la maîtrise des risques

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution,

quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,

- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier, et à monsieur Vincent Fillippi, adjoint au directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

#### **Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans la limite de ses attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### **Article 5 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 6 – Gestion des ressources humaines**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean Fabrice Laudato, directeur des ressources humaines, au sein de Pôle emploi Corse à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans la limite de ses attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,

- concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Fillippi, adjoint au directeur régional adjoint
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques

### Article 8 – Contraintes

#### § 1 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, et à monsieur Vincent Fillippi, adjoint au directeur régional adjoint à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques

#### § 2 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint et à monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

### Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

#### § 1 – Délais de remboursement



Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint, à monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier, à monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques, et à madame Sabine Evrard, chargée du contentieux demandeur d'emploi, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 36 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois.

## **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint.

## **§ 3 – Admission en non-valeur**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi corse dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint.
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques

## **Section 5 – Décisions sur recours**

### **Article 10 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée à, monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint, à monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier, à monsieur Jean Fabrice Laudato, directeur des ressources humaines, et à monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 9 de la présente décision.

### **Article 11 – Recours hiérarchiques**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, les décisions sur les recours

hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Corse, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

## **Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions**

### **Article 12– Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, et à monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans la limite de ses attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, et de monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques

### **Article 13 – Contentieux « réglementation »**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint, à monsieur Jean Marie Marcaggi, directeur des opérations, et à monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi corse et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Corse ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

### **Article 14 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint, et à monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Corse ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

### **Article 15 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean Fabrice Laudato, directeur des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

#### **Article 16 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation se rapportant à des décisions de Pôle emploi Corse ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

#### **Article 17 – Transactions**

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint

#### **Section 7 – Divers**

##### **Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

##### **Article 19 – Insertion par l'activité économique (IAE)**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-dessous à l'effet de prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément :

- monsieur Dominique Garnier, responsable réglementaire et applicatif à la direction des opérations
- madame Marie Dominique Chiarisoli, direction des opérations

##### **Article 20 – Abrogation**

La décision Co n° 2018-03 DS DR du 1<sup>er</sup> juin 2018 est abrogée.

**Article 21 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Ajaccio, le 11 octobre 2018.

Pierre Peladan,  
directeur régional  
de Pôle emploi Corse

Décision Co n° 2018-13 DS Agences du 11 octobre 2018

**Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse au sein des agences**

Le directeur régional de Pôle emploi Corse,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

**Article 1 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée:

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
  - o madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
  - o madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
  - o madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
  - o madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
  - o madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
  - o monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
  - o monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia



- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunozy, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP)

et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,

- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

## **Article 4 – Délégués permanents**

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 à titre permanent :

- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production

## **Article 5 – Délégués temporaires**

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia

- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

A l'article 2 :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur François Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino, responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L.

5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaires de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemin, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino, responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite 12 mois.

### **§ 3 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia, à madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse, à madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte, à madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi d'Ajaccio, à madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano, et à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs

mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunozy, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

#### § 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia, à madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse, à madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte, à madame Marie Pierre Tafaneli, directrice de pôle emploi d'Ajaccio, à madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano, et à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale



- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

#### **§ 5 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia, à madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse, à madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte, à madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi d'Ajaccio, à madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano, et à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

#### **Article 7 – Abrogation**

La décision Co n° 2018-09 DS Agences du 2 juillet 2018 est abrogée.

#### **Article 8 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Ajaccio, le 11 octobre 2018.

Pierre Peladan,  
directeur régional  
de Pôle emploi Corse

Décision Co n° 2018-14 DS IPR du 11 octobre 2018

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Corse,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Corse,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio

- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemin, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Martine Thouzeau, référente métiers au sein de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production ad interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Marie Françoise Casinelli, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunozy, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino, responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques
- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio

### Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi corse et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
  - o monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
  - o monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production,
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe à la plateforme régionale de production

### Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi corse, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - o monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
  - o monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - o madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production,
  - o monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe à la plateforme régionale de production
  - o monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

### Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe à la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
  - o monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
  - o monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production,



- monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe à la plateforme régionale de production
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision Co n° 2018-10 DS IPR du 2 juillet 2018 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Ajaccio le 11 octobre 2018.

Pierre Peladan,  
directeur régional  
de Pôle emploi Corse

Décision HdF n° 2018-68 DS DR du 12 octobre 2018

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, L.5312-9, L.5312-10, L.5312-13, R.5312-4 à R.5312-6, R.5312-19 et R.5312-23 à R.5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés de Pôle emploi

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Hauts-de-France et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes, des promotions et indemnités,

- 3) les ordres de mission / autorisation de déplacements, les états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule, des agents placés sous leur autorité se rapportant à des déplacements en France et à l'étranger.

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administration, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à l'exclusion des déplacements hors de France métropolitaine à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administration, finances et gestion
- madame Olga Meurisse, adjointe à la DSRE en charge du partenariat, relations extérieures, statistiques Etudes et Evaluation
- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance et de l'IPR, coordination de projets
- madame Murielle Savary, adjointe DRSE en charge de la communication
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- monsieur Cyril Suquet, médiateur

**§ 4** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées aux § 2 et 3 du présent article, bénéficient de la même délégation (à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Hauts-de-France visé au 1) du § 1 et des ordres de mission / autorisation de déplacements, états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule, des agents placés sous leur autorité se rapportant à des déplacements hors région), à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions :

- madame Thérèse Salmon, responsable de service innovation et RSE
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Valérie Hacq, responsable de service, pilotage et de la performance sociale
- madame Pauline Buyck, responsable de service, développement managérial
- madame Florence Hermel, responsable de service gestion et développement des ressources humaines et formation
- madame Valerie Hau, adjointe au responsable de service, gestion et administration du personnel
- monsieur Antoine Lobbedez, responsable de service gestion IPR
- madame Karin Pecoul responsable de service communication
- madame Murielle Klemczak-Gallieue, responsable de service partenariats, territorialisation et relations extérieurs
- monsieur Didier Parent, responsable de service investigations
- madame Anne Demay, responsable de service, prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Eric Meunier responsable de service, gestion des risques et contrôle interne
- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier
- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine au sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance au sein du service immobilier
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens

- madame Faïza Bellahcene, responsable de service affaires juridiques
- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements
- madame Françoise Parzysz, responsable d'équipe support, approvisionnements
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux
- madame Caroline Hue, responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Jacques Miternique, responsable de service finances, comptabilité
- monsieur Grégory Descatoire, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- madame Severine Verret, responsable d'équipe support, réglementation et indemnisation
- madame Severine Verret, responsable d'équipe support, réglementation et indemnisation
- madame Charlotte Caulliez, responsable d'équipe support, dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi
- madame Marjorie Cailbeaux, responsable d'équipe support, recrutement, entreprises
- monsieur Jean Claude Fernandes, responsable de service Organisation du travail, déploiements et évaluations
- monsieur Yannick Denimal, responsable de service pilotage, performance, études et statistiques
- madame Corina Paris, responsable d'équipe support études et statistiques
- madame Laurence Duprez, responsable de service, cellule FSE

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes et décisions nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes, de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, délégation temporaire est donnée à monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services, les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 207 000 euros HT, les avenants à ces marchés et accords-cadres quel que soit leur objet, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres et ayant une incidence financière, les actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que les autres actes et décisions nécessaires à la passation, à l'attribution et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes et décisions nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes, de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 3 :

- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Murielle Savary, adjointe DRSE en charge de la communication
- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier
- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- madame Florence Hermel, responsable de service gestion et développement des ressources humaines et formation
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Karin Pecoul responsable de service communication
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux
- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance et de l'IPR
- madame Olga Meurisse, adjointe à la DSRE en charge du partenariat, relations extérieures, statistiques Etudes et Evaluation

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1, 2, 3 et 4 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques



- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes, de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, délégation temporaire est donnée à monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de ses attributions et en matière de travaux, les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 207 000 euros HT, les avenants à ces marchés et accords-cadres quel que soit leur objet, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres et ayant une incidence financière, les actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que les autres actes et décisions nécessaires à la passation, à l'attribution et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes et décisions nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes, de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

En cas d'absence ou d'empêchement du délégataire mentionné au présent § 3 bénéficie de la même délégation à titre temporaire :

- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT à :

- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1, 2, 3 et 4 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

#### **Article 4 – Achat de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi et de formations conventionnées**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions, les bons et lettres de commande de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- madame Charlotte Caulliez, responsable d'équipe suppor, dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi
- madame Marjorie Cailbeaux, responsable d'équipe support, recrutement, entreprises
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, les sollicitations, accords sur devis, les bons de commande et ordres de service émis dans le cadre des marchés de service de formations professionnelles à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- madame Charlotte Caulliez, responsable d'équipe suppor, dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi
- madame Marjorie Cailbeaux, responsable d'équipe support, recrutement, entreprises
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1 et 2 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

#### **Article 5 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers,
- les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée à :

- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service immobilier

pour la seule délégation de signer les baux que Pôle emploi y ait la qualité de preneur ou bailleur

#### Article 6 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, à l'effet de signer les conventions locales, territoriales ou départementales de partenariat avec incidence financière, ou impact sur la gestion des ressources humaines les contrats de portée régionale de partenariat, les contrats de subvention ou de vente de services d'insertion, de reclassement ou de promotion professionnels, ainsi que tout acte, pièce, et autre document y afférent, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L.5424-2 du code du travail à :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Olga Meurisse, adjointe à la DSRE en charge du partenariat, relations extérieures, statistiques Etudes et Evaluation
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

Chaque délégataire ci-avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre leurs décisions afférentes aux contrats et conventions mentionnées au présent article dans la limite de leur périmètre d'attribution.

### Section 3 – Ressources humaines

#### Article 7 – Gestion des ressources humaines

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH

à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,

- concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.
- les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de leur périmètre d'attribution.

**§ 2** – Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Valerie Hau, adjointe au responsable de service, gestion et administration du personnel

à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans la limite de leurs attributions :

- les actes de gestion relatifs aux états de présence des agents sous contrats aidés, au sein de Pôle emploi Hauts-de-France
- les notes de frais afférents aux déplacements des élus et représentants du personnel de Pôle emploi Hauts-de-France

## Section 4 – Recouvrement

### Article 8 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R.1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation à titre temporaire :

- monsieur Hervé Devaux directeur adjoint administration, finances et gestion
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services

### Article 9 – Contraintes

**§ 1** Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources :

Délégation permanente de signature est donnée à messieurs Roger Démaret et Jean-Marie Fontenelle, directeurs régionaux adjoints à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard et autres ressources visées à l'article 8, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

bénéficient de la même délégation à titre temporaire.

## **§ 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées**

Délégation permanente de signature est donnée à messieurs Roger Démaret et Jean-Marie Fontenelle, directeurs régionaux adjoints, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

bénéficient de la même délégation à titre temporaire.

## **Article 10 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 – Délais de remboursement**

#### **1) Délégation permanente de signature est donnée**

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations

pour, au nom de la directrice régionale Pôle emploi Hauts-de-France :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, procéder au recouvrement des prestations d'assurance chômage en trop versées et statuer sur les demandes de délais de paiement de celles-ci sans limite de durée.
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, procéder au recouvrement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L.5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion et statuer sur les demandes de délais de paiement, de celles-ci, sans limite de durée.

#### **2) Délégation permanente de signature est donnée à**

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance



- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées, dans la limite de 48 mois et sans limitation de durée en matière de médiation pénale,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois et sans limitation de durée en matière de médiation pénale.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L.5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

bénéficient de la même délégation, à titre temporaire lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

## § 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L.5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

bénéficient de la même délégation, à titre temporaire lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1 et 2 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R.5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L.5423-24 ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424.1 du même code.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation

## Section 6 – Contrôle de la recherche d'emploi

### Article 12 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, les décisions de radiation pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise, les décisions de cessation d'inscription et les décisions de changement de catégorie prévues à l'article R. 5411-18 du code du travail, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 de ce code.

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- madame Agnès Morabito, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Smail Dhamene, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance

## Section 7 – Prévention des fraudes

### Article 13 – Prévention des fraudes

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans la limite de leurs attributions :

- les correspondances se rapportant aux activités du service prévention des fraudes
- dans le cadre des activités du service prévention des fraudes, les demandes de pièces, les documents, décisions et actes utiles et nécessaires à la prévention et à la lutte contre la fraude

§ 2 – En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés au paragraphe 1 du présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Anne Demay, responsable de service, prévention et lutte contre la fraude
- madame Frédérique Arson, chargé de mission prévention et lutte contre la fraude

§ 3 – En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés aux § 1 et § 2 du présent article, bénéficient à titre temporaire de la même délégation et dans la limite de leurs attributions :

- madame Martine Chelminski, auditrice au sein de la direction prévention des fraudes
- madame Stéphanie Combes, auditrice au sein de la même direction
- monsieur Jean-Robert Delhay, auditeur au sein de la même direction
- madame Sandrine Trocme, auditrice au sein de la même direction
- madame Dominique Marlière, auditrice au sein de la même direction
- monsieur Emmanuel Cramet, auditeur prévention des fraudes
- madame Magali Deliens, auditrice prévention des fraudes
- madame Delphine Bourcy, auditrice prévention des fraudes
- madame Gladys Delaruelle, auditrice prévention des fraudes

Chaque délégataire ci-avant désigné dans le présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de leur périmètre d'attribution.

## Section 8 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 14 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargé de mission sécurité

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes

- monsieur David Gambier, chargé de sécurité
- monsieur Frédéric Martin, chargé de sécurité
- monsieur Jean Paul Beacourt, chargé de sécurité
- monsieur Bertrand Sellier, gestionnaire de sécurité

bénéficient de la même délégation à titre temporaire.

#### **Article 15 – Contentieux « réglementation »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts-de-France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées

#### **Article 16 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts-de-France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires mentionnés dans le présent article, bénéficient à titre temporaire de la même délégation :

- madame Anne Demay, responsable de service, prévention et lutte contre la fraude
- madame Frédérique Arson, chargé de mission prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées

#### **Article 17 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

#### **Article 18 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion



à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts-de-France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires mentionnés dans le présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire,

- madame Faïza Bellahcene, responsable de service affaires juridiques
- madame Valérie Bonzom, juriste au sein du service affaires juridiques
- monsieur Hakim Bourbia, juriste au sein du service affaires juridiques

### Article 19 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires mentionnés dans le présent article, bénéficient à titre temporaire de la délégation de transiger pour un montant total strictement inférieur à 10 000 euros, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH

## Section 9 – Divers

### Article 20 – Production au passif des entreprises en procédure collective et autres recouvrements de créances

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- l'ensemble des décisions relatives au recouvrement de créances autres que celles visées à la section 4 « Recouvrement » de la présente décision, engager et conduire les voies d'exécution y afférant
- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 8 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective

#### **Article 21 – Hygiène, santé et sécurité au travail**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France en matière d'hygiène, de santé, de sécurité au travail, les décisions et actes nécessaires pour assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, usagers et tiers, ainsi qu'en matière de sécurité des biens de Pôle emploi dans l'ensemble des sites dans le ressort territorial de la direction régionale, y compris celui du campus et au cours des déplacements de l'ensemble des personnels de Pôle emploi Hauts-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés au présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargé de mission sécurité
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail

Chaque délégataire ci-avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de son périmètre d'attribution.

#### **Article 22 – Prévention et traitement des agressions au sein de Pôle emploi**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, en matière de sécurité au travail, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans la limite de leurs attributions :

- les actes et décisions pour assurer la prévention et le traitement des agressions contre Pôle emploi,
- porter plainte, y compris avec constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout acte ou tout fait intéressant la sécurité au travail.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés au présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH

- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargé de mission sécurité
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail

Chaque délégataire ci-avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de son périmètre d'attribution.

#### **Article 23 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-61 DS DR du 28 septembre 2018 est abrogée.

#### **Article 24 – Publication**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 12 octobre 2018.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision HdF n° 2018-69 DS Agences du 12 octobre 2018

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des agences

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-9, L.5312-10, R.5312-4 et R.5312-25 et R.5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,.

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels,

Vu l'accord national interprofessionnel du 8 décembre 2014 relatif au contrat de sécurisation professionnel,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle (CSP),

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée:

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe et à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier, refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :

- monsieur Laurent Boucaux, directeur de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Emmanuel Sergent, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Catherine Lhotellerie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Lynn Dehornoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Philippe Marseille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Fanny Vibert Roulet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Christophe De Fautereau, directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Patrick Sautereau, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk,, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Maryvonne Duval, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Vanessa Soens, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amelie Lebeau, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Marie José Duquenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Nathalie Segers, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Reynald Bouquet, directeur missionné ad interim de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Bruno Orgaert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Jean Louis Cocquempot, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Isabelle Cueille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Elise Lefebvre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi de Amiens Tellier
- monsieur Franck Herchin, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Lucie Coquille Vera, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Fabienne Hucleux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Cécile Longo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier



- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Benoît Degaille, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Virginie Dumeste, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Cécile Gasnier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Pascal Helart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Louisa Reguida, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Fabienne Lelong, directrice de l'agence pôle emploi d'Armentières
- monsieur Gregory Germain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Fatiha Betina, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Isabelle Roulleau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Florence Guillaume, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leila Zidouri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Anne Tora, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christine Carnel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Chrifa Chaib, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christelle Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Magalie Degrauwe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Benoit Dablemont, directeur au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- monsieur Hervé Luez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye-Aymeries
- madame Anne Duquenne, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Thierry Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles

- madame Karine Mestdagh, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice de l'agence pôle emploi de Bailleul
- monsieur Alain Verbeke, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Nina Lavis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Delphine Leblanc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Jean Christophe Guillemetz, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Claudine Bourey, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Valérie Gente, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Anaïs Benoit Cornuejols, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Fabienne Martin Foyard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Aline Cabotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Brigitte Bernard, directrice de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Veronique Beaugrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Anne Sophie Lengagne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- monsieur Frédéric Timlelt, directrice de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Sébastien Treutenaere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune

- madame Christine François, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Juliette Simonet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Daniele Lelangue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Isabelle Delpouve, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Ludovic Delassus, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Daens, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Corinne Lemire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Annie Marzac, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sylvaine Cazet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Mercier, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buissière
- madame Pascale Delayen, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Angélique Tincq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Denis Devocelle, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Rémy Jourdain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Eric Descheyer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoît Denis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Hervé Morice, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Isabelle Legrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Delphine Decuyper, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Jerome Blondeel, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Dominique Ghys, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry

- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Catherine Cotrez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Marie-Pierre Guichard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Nathalie Godin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Daniela Piras, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Sabah Azais, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Eric Labalette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Karine Smirne-Germain, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maximilienne Dubruque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Isabelle Trannoy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Delphine Deschamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Olivier Mathius, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Sophie Delignieres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Corinne Baracassa, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Christophe Georges, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Blandine Néant, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Ludovic François, directeur de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Sandrine Blanjard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny

- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur David Caillerez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Julie Patoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Marie Cécile Demolière, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Laetitia Corbeaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Françoise Pennors, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Valérie Sagan, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Jocelyn Deliencourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Eliane Mestdagh, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Sylvie Fendorf, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Pascal Jacobee, directeur de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Xavier Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Patrice Watrin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Nadia Boucheffa, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Frédérique Honrado, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Thierry Danhiez, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Karine Wielebski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Mélanie Souchet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur John Baugard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Thierry Manceau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Christine Merie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Eddy Mille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Cyrille Jutteau, directeur de l'agence pôle emploi de Creil Montataire



- madame Françoise Croissant, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Nicolas Boullenois, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sabrina Barreiro, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Alexandra Manach Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Philippe Fernandes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Mathilde Boukhelif, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Emmanuelle Bouvier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Murielle Delahay, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Karine Lerigoleur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Christelle Winter Abadie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Anne Magis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Nicolas Dassonville, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Mickaël Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Catherine Moriaux, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Emmanuelle Douillard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Jean Yves Crapet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Christophe Bultez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sophie Palisse, directrice de l'agence pôle emploi de Douai Gayant

- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Valérie Dubuche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Nadine Nowaczyk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Royer, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Sébastien Hantute, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Rachel Smagghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Philippe Leclercq, expert IPR et indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Samy Garbaa, directeur de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Florence Merchez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Doullens
- monsieur Gaetan Delacre, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Stéphanie Combe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Jean-Paul Grolez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Stéphanie Peulevey, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Mathilde Chevalier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Ingrid Abrahamme, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de GrandeSynthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Christine Hassen, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Agnès Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Gravelines

- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Murielle Rahou, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Sylvie Maesele, directrice de l'agence pôle emploi de Halluin
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Sandrine Catez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- monsieur Arnaud Guenez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Stéphanie Bacco directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Virginie Cardot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Deborah Coelho Fernandez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de de Ham
- madame Maud Lemaire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Bénédicte Bourgot, directrice de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Maryève Deraedt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Julie Canoen, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Anne Givel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Claire Brunel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- monsieur Bertrand Sename, directeur de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Marie-Paule Régner, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Valérie Vossaert, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Valerie Deffrennes, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Laurence Ekollo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Caroline Léger, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Stephen Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Thierry Pruvost, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Caroline Lemort, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Catherine Olivier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont

- monsieur Nicolas Mataczynski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Perrine Manesse, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Géraldine Roland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Fabrice Balent, directeur de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Karine Thorel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Céline Deregnacourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Pierre Gembala, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Fabrice Fleter, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Nicolas Lefebvre, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Aline Lemeret, directrice de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Youssef El Grimat, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Marie Christine Hazard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Amélie Carlier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Arnel Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Caroline Fontaine, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur David Cresson, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Cécilia Hourdiau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Christine Choteau, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Nathalie Duda, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur David Megherbi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Stéphanie Dejardin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare

- madame Isabelle Terrache, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sylvie Devincré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur Christophe Darras directeur de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Marylene Masclet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sophie Nigond, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Michael Boquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Christian Michon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Anne Caroline Philippe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Christophe Balcaen, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Sybille Labrosse, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Fanny Alonso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Nathalie Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Cédric Slesiona, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur François Rémy Roesing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Meriem Abdesselam-Touileb, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marion Ferrare, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Jamel Bennaceur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Denis Godmez, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Manuela Pelliccia, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie Astrid Phinera Horth, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial



- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie-Line Duthoit, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Dominique Leterme, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Anne Fourrier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Ludovic Masseur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Nohra Djema, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Pascaline Leignel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Aurélie Camier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Abdelrani Hammache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Virginie Hladky, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Frederik Croes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Roxane Tison, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Caroline Flament Bouvignies, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Annick Desplanques, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Muriel Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Hego, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Stéphanie Houzet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Stéphane Urbin, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichettra Mon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse

- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Dorothee Seillier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dominique Sette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Christophe Aubé, directeur de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Sophie Schneider, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nadia Rougab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Mikaël Lobry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Fabienne Lagneaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sebastia Baldinu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- monsieur Christian Germain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Maryse Avisse Bougrat, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Stéphanie Vandezande, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Florian Delaporte, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Frédéric Werdyn, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Karine Patron, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Sylvie Pelerin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Séverine Duverge, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines

- monsieur Jean Michel Kowalski, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Christelle Lacomblez, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Maggy Fichaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Clément Lollieux, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Sylvie Camier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Zohra Langlet Elbasri, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Bourgeois, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Céline Toumi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Pierre Passavant, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Martine Reiter, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Eddie Vancompernelle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Fabien Duflot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Marie Claude Arnoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claire Balent, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- monsieur Michael Lepage, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne

- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur François Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Sylvie Ghysel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Nathalie Barmuta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Séverine Andrieux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Gilles De Macedo, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Stephen Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Corynne Ancelle Dupuis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Sylvie Amblot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Grégory Feuillet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Fabrice Pincon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Cecilia Régnier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Sophie Lempieux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Audrey Suing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Julien Ostorero, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Karine Silvert, directrice de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Fabienne Duez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble

- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Frédéric Kosciuszko, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Valérie Devis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Yann Richet, directeur de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Frédérique Lautret, directrice adjoint de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Mahée François, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sabrina Mallet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Gobled, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Dorothee Delcroix, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Delphine Leduc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Ingrid Verstraete, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Peixoto, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Emmanuel Daveluy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Mustapha Mebirouk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Naima Meddah, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Gwenaelle Ludes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Stéphanie Vanwongerghem, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Zineb Lazzaoui, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jacques Moreau, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Franck Wignolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes



- madame Isabelle Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence emploi pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Véronique Mucciante, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Stéphanie Vandensken, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Jean Michel Ranno, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyril Verhaeghe, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Laurence Dupont, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Pascaline Bruneau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyrille Lambert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Corine Hiblot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- monsieur Jacques Huet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Dieudonne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Christophe Bonnard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Isabelle Battel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Nagia Laouar, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Sylvie Demil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Séverine Beha-Vbrugge, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Cédric Taillez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- madame Christine Ghesquiere, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- monsieur Arnaud Dupriez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L.5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs

mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,

- prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément
- signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été en trop versées,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission / autorisation de déplacements et les états de frais de déplacement des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions et actes y afférents conclus dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) par exception au 1) initier, négocier et signer les conventions locales de coopération avec les missions locales et les actes y afférents à l'exclusion de la signature des avenants, des reconductions et des actes emportant résiliation, conformément aux instructions et après obtention du visa régional ;

- 3) signer les autres accords et actes y afférents, dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.
- 4) initier et signer les conventions locales de subvention inférieur à 20 000 euros et les actes y afférents à l'exclusion de la signature des avenants, des reconductions et des actes emportant résiliation, conformément aux instructions du service partenariat et après obtention du visa régional

#### **Article 4 – Délégués permanents**

Bénéficiaires des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1, et aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- monsieur Laurent Boucaux, directeur de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Christophe De Fautereau, directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Reynald Bouquet, directeur missionné ad interim de l'agence pôle emploi Amiens Millevoys
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi de Amiens Tellier
- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Fabienne Lelong, directeur de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Benoit Dablemont, directeur au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Anne Duquenne, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Brigitte Bernard, directrice de l'agence pôle emploi de Berck-Sur-Mer
- monsieur Frédéric Timlelt, directrice de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Mercier, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buissonnière
- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence de pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Jérôme Blondeel, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Daniela Piras, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Ludovic François, directeur de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Marie Cécile Demolière, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Valérie Sagan, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Pascal Jacobee, directeur de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Thierry Danhiez, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Cyrille Jutteau, directeur de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sabrina Barreiro, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Murielle Delahay, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Mickaël Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sophie Palisse, directrice de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Samy Garbaa, directeur de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Gaetan Delacre, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Stéphanie Peulevey, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Agnès Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Sylvie Maesele, directrice de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Stéphanie Bacco directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Bénédicte Bourgot, directrice de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- monsieur Bertrand Sename, directeur de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Valerie Deffrennes, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont

- monsieur Fabrice Balent, directeur de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Aline Lemeret, directrice de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur Christophe Darras, directeur de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Sybille Labrosse, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Denis Godmez, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Pascaline Leignel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Annick Desplanques, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Christophe Aubé, directeur de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Florian Delaporte, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Christelle Lacomblez, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Zohra Langlet Elbasri, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence de pôle emploi de Saint Pol sur Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Karine Silvert, directrice de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Yann Richet, directeur de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Somain
- monsieur Jacques Moreau, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos

## Article 5 – Délégués temporaires

**§ 1** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions, des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Emmanuel Sergent, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Catherine Lhotellerie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Lynn Dehornoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Patrick Sautereau, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk,, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Maryvonne Duval, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury

- madame Vanessa Soens, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amelie Lebeau, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Bruno Orgaert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Jean Louis Cocquempot, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Franck Herchin, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Lucie Coquille Vera, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Benoît Degaille, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Virginie Dumeste, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Gregory Germain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Fatiha Betina, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Florence Guillaume, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leila Zidouri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Anne Tora, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christine Carnel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Thierry Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles



- monsieur Alain Verbeke, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Nina Lavis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Claudine Bourey, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Fabienne Martin Foyard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Sébastien Treutenaere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Juliette Simonet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christine François, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Laurent Daens, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Pascale Delayen, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-la-Buissière
- madame Angélique Tincq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Eric Descheyer directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoît Denis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien

- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Hervé Morice, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dominique Ghys, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Calais Nation
- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Nation
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Nation
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Nation
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Sabah Azais, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maximilienne Dubruque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Delphine Deschamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Corinne Baracassa, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Sandrine Blanlard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Jocelyn Deliencourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Eliane Mestdagh, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps

- monsieur Xavier Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Patrice Watrin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Nadia Boucheffa, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Karine Wielebski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur John Baugard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Françoise Croissant, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Alexandra Manach Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Karine Lerigoleur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Christelle Winter Abadie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Catherine Moriaux, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Emmanuelle Douillard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Valérie Dubuche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant

- madame Nadine Nowaczyk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Mathilde Chevalier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Halluin
- madame Sandrine Catez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Halluin
- madame Virginie Cardot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Deborah Coelho Fernandez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de de Ham
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Maryève Deraedt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Julie Canoën, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Marie-Paule Régnier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Léger, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Stephen Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont

- monsieur Thierry Pruvost, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Nicolas Mataczynski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Perrine Manesse, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Karine Thorel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Céline Deregnaucourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Pierre Gembala, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Youssef El Grimat, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Marie Christine Hazard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Amélie Carlier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Christine Choteau, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Nathalie Duda, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur David Megherbi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Stéphanie Dejardin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Marylene Masclat, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Michael Boquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Anne Caroline Philippe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Fanny Alonso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud



- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Nathalie Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Cédric Slesiona, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur François Rémy Roesing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Manuela Pelliccia, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie Astrid Phinera Horth, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Dominique Leterme, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Anne Fourrier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Aurélie Camier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Abdelrani Hammache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Roxane Tison, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Muriel Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Hego, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Stéphane Urbin, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichettra Mon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle

- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nadia Rougab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Fabienne Lagneaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Maryse Avisse Bougrat, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Frédéric Werdyn, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Sylvie Pelerin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Séverine Duverge, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Bourgeois, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Céline Toumi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Martine Reiter, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Eddie Vancompennolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Claire Balent, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux

- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur François Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Gilles De Macedo, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Stephen Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Péri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Péri
- madame Cecilia Régnier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Sophie Lempoux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Audrey Suing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Fabienne Duez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Frédérique Lautret, directrice adjoint de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Gobled, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Dorothee Delcroix, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Peixoto, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Emmanuel Daveluy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Tourcoing

- monsieur Mustapha Mebirouk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Naima Meddah, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Franck Wignolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Isabelle Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence emploi pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Véronique Mucciante, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Stéphanie Vandensken, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyrille Lambert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Corine Hiblot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Christophe Bonnard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Isabelle Battel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Nagia Laouar, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Christine Ghesquiere, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 et à l'article 5 § 1 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions, des seules délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 :

- monsieur Philippe Marseille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Abbeville
- madame Fanny Vibert Roulet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Abbeville
- madame Marie José Duquenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Dury
- madame Nathalie Segers, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Isabelle Cueille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoye
- madame Elise Lefebvre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoye
- madame Fabienne Hucleux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Tellier
- madame Cécile Longo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Tellier

- madame Cécile Gasnier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Pascal Helart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Louisa Reguida, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Isabelle Roulleau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Chrifa Chaib, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christelle Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Magalie Degrauwe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Hervé Luez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye-Aymeries
- madame Karine Mestdagh, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Delphine Leblanc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- monsieur Jean Christophe Guillemetz, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Valérie Gente, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Anaïs Benoit Cornuejols, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Aline Cabotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Veronique Beaugrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Anne Sophie Lengagne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Daniele Lelangue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Isabelle Delpouve, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Ludovic Delassus, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Corinne Lemire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Annie Marzac, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sylvaine Cazet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Denis Devocelle, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-la-Buissière
- monsieur Rémy Jourdain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Isabelle Legrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Delphine Decuyper, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Catherine Cotrez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Marie-Pierre Guichard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Nathalie Godin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Eric Labalette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Karine Smirne-Germain, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Isabelle Trannoy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Olivier Mathius, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Sophie Delignieres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Christophe Georges, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Blandine Néant, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur David Caillerez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Julie Patoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Laetitia Corbeaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Françoise Pennors, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont



- madame Sylvie Fendorf, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Frédérique Honrado, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Mélanie Souchet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Thierry Manceau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Christine Merie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Eddy Mille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Nicolas Boullenois, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Philippe Fernandes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Mathilde Boukhelif, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Emmanuelle Bouvier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Anne Magis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Nicolas Dassonville, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Jean Yves Crapet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Christophe Bultez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Royer, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Sébastien Hantute, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Rachel Smagghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Philippe Leclercq, expert IPR et indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Florence Merchez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Doullens
- madame Stéphanie Combe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Jean-Paul Grolez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Ingrid Abrahamme, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Christine Hassen, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Murielle Rahou, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Arnaud Guenez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Maud Lemaire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Anne Givel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Claire Brunel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Valérie Vossaert, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Laurence Ekollo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Lemort, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Catherine Olivier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Géraldine Roland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Fabrice Fleter, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Nicolas Lefebvre, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Armel Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Caroline Fontaine, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur David Cresson, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Cécilia Hourdiau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Isabelle Terrache, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sylvie Devincré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sophie Nigond, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- monsieur Christian Michon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy

- monsieur Christophe Balcaen, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Meriem Abdesselam-Touileb, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marion Ferrare, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Jamel Bennaceur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie-Line Duthoit, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Ludovic Massein, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Nohra Djema, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Virginie Hladky, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Frederik Croes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Caroline Flament Bouvignies, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Stéphanie Houzet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Dorothee Seillier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dominique Sette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Schneider, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur Mikaël Lobry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sebastia Baldinu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- monsieur Christian Germain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Stéphanie Vandezande, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Karine Patron, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Jean Michel Kowalski, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Maggy Fichaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Clément Lollieux, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Sylvie Camier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Passavant, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Fabien Duflot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Marie Claude Arnoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Michael Lepage, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Amand-les-Eaux
- madame Sylvie Ghysel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Nathalie Barmuta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Severine Andrieux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Corynne Ancelle Dupuis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Sylvie Amblot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Grégory Feuillet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Fabrice Pincon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Julien Ostorero, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Seclin

- monsieur Frédéric Kosciuszko, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Valérie Devis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Mahée François, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sabrina Mallet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Leduc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Ingrid Verstraete, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Gwenaëlle Ludes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Stéphanie Vanwonterghem, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Zineb Lazzaoui, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jean Michel Ranno, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyril Verhaeghe, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Laurence Dupont, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Pascaline Bruneau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Jacques Huet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Dieudonne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Demil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Séverine Beha-Vebrughe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Cédric Taillez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Arnaud Dupriez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursements, remise de dette et admission en non valeur**

### **§ 1 – Délai de remboursement :**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

### **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L.5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

### **§ 3 – Admission en non valeur**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du

code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

**§ 4 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux délégataires visés au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 du présent article.

**Article 7 – Territorialité des délégations de signature**

Les délégations de signature visées aux articles 1, 2, 3 et 6 de la présente décision valent dans le champ territorial de compétence et d'intervention propre à chaque agence pôle emploi de rattachement.

**Article 8 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-62 DS Agences du 28 septembre 2018 est abrogée.

**Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 12 octobre 2018.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision HdF n° 2018-70 DS IPR du 12 octobre 2018

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables**

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-10, L.5422-20, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L.626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Hauts-de-France

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 3, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage et l'annexe 7 à ce règlement, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.



## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 3 pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage ou de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros

## Article 3 – Délégués

§ 1 Bénéficiaire de la délégation permanente donnée aux articles 1 et 2 de la présente décision, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de calais
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- monsieur Gilles Desrumaux, directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial délégué Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Estelle Charles, directrice territoriale délégué Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale délégué Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme
- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Laurent Boucaux, directeur de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Christophe De Fautereau, directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Reynald Bouquet, directeur missionné ad interim de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Fabienne Lelong, directrice de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Benoit Dablemont, directeur au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Anne Duquenne, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Brigitte Bernard directrice de l'agence pôle emploi de Berck-Sur-Mer
- monsieur Frédéric Timplert, directeur de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Mercier, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buisnière

- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence de pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Jérôme Blondeel, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupery
- madame Daniela Piras, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Ludovic François, directeur de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Marie Cécile Demolière, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Valérie Sagan, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Pascal Jacobee, directeur de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Thierry Danhiez, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Cyrille Jutteau, directeur de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sabrina Barreiro, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Murielle Delahay, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Mickaël Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sophie Palisse, directrice de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Samy Garbaa, directeur de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Gaetan Delacre, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Stéphanie Peulevey, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Agnès Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Sylvie Maeseele, directrice de l'agence pôle emploi d'Halluin
- madame Stéphanie Bacco directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Bénédicte Bourgot, directrice de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Bertrand Sename, directeur de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Valerie Deffrennes, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- monsieur Fabrice Balent, directeur de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Aline Lemeret, directrice de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur Christophe Darras directeur de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Sybille Labrosse, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Denis Godmez, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Pascaline Leignel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Annick Desplanques, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Christophe Aubé, directeur de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Florian Delaporte, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Christelle Lacomblez, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Zohra Langlet Elbasri, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence de pôle emploi de Saint Pol sur Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier

- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Karine Silvert, directrice de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Yann Richet, directeur de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Somain
- monsieur Jacques Moreau, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Philippe Dussenne, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
- madame Valérie Penne, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
- madame Céline Cacheux, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Emmanuel Sergent, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Catherine Lhotellerie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Lynn Dehornoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Philippe Marseille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Fanny Vibert Roulet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Patrick Sautereau, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Maryvonne Duval, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Vanessa Soens, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amelie Lebeau, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Marie José Duquenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Nathalie Segers, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Bruno Orgaert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Jean Louis Cocquempot, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Isabelle Cueille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Elise Lefebvre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- monsieur Franck Herchin, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Lucie Coquille Vera, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier

- madame Fabienne Hucleux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Cécile Longo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Benoit Degaille, directeur adjoint de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Virginie Dumeste, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Cécile Gasnier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Pascal Helart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Louisa Reguida,, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Grégory Germain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Fatiha Betina, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Isabelle Roulleau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Florence Guillaume, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leila Zidouri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Anne Tora, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christine Carnel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Chrifa Chaib, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christelle Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Magalie Degrauwe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- monsieur Hervé Luez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye-Aymeries
- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Thierry Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Karine Mestdagh, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Alain Verbeke, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Nina Lavisse, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Delphine Leblanc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume

- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Jean Christophe Guillemetz, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Claudine Bourey, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Valérie Gente, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Anaïs Benoit Cornuejols, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Fabienne Martin Foyard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Aline Cabotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe de production au sein de l'agence de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Véronique Beaugrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Anne Sophie Lengagne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- monsieur Sébastien Treutenaere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Juliette Simonet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christine François, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Daniele Lelangue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Isabelle Delpouve, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Ludovic Delassus, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Laurent Daens, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou



- madame Corinne Lemire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Annie Marzac, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sylvaine Cazet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Pascale Delayen, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Angélique Tincq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Denis Devocelle, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Rémy Jourdain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Eric Descheyer directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoit Denis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Hervé Morice, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Isabelle Legrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Delphine Decuyper, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dominique Ghys, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Catherine Cotrez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Marie-Pierre Guichard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Nathalie Godin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Sabah Azais, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Eric Labalette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Karine Smirne-Germain, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maximilienne Dubruque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Isabelle Trannoy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Carvin

- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Delphine Deschamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Olivier Mathius, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Sophie Delignieres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Corinne Baracassa, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Christophe Georges, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Blandine Néant, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Sandrine Blanlard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur David Caillerez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Julie Patoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Laetitia Corbeaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Françoise Pennors, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Jocelyn Deliencourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Eliane Mestdagh, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Sylvie Fendorf, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Xavier Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Patrice Watrin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Nadia Boucheffa, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Frédérique Honrado, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Karine Wielebski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Mélanie Souchet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Coudekerque

- monsieur John Baugard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Thierry Manceau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Christine Merie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- monsieur Eddy Mille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Coudekerque
- madame Françoise Croissant, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Nicolas Boullenois, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Alexandra Manach Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Philippe Fernandes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Mathilde Boukhelif, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Emmanuelle Bouvier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Karine Lerigoleur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Christelle Winter Abadie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Anne Magis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Nicolas Dassonville, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Sandra Camus, conseillère experte indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Catherine Moriaux, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Emmanuelle Douillard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Jean Yves Crapet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Christophe Bultez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Valérie Dubuche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant

- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Nadine Nowaczyk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Royer, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Sébastien Hantute, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Rachel Smagghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Philippe Leclercq, expert IPR et indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Florence Merchez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Doullens
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Stéphanie Combe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Jean-Paul Grolez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Mathilde Chevalier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Ingrid Abrahamme, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de GrandeSynthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Christine Hassen, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Murielle Rahou, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Halluin
- madame Sandrine Catez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Halluin
- monsieur Arnaud Guenez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Halluin
- madame Virginie Cardot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Deborah Coelho Fernandez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de de Ham

- madame Maud Lemaire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Maryève Deraedt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Julie Canoen, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Anne Givel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Claire Brunel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Marie-Paule Régnier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Valérie Vossaert, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Laurence Ekollo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Françoise Menet, conseillère indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Léger, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- monsieur Stephen Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- monsieur Thierry Pruvost, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- madame Caroline Lemort, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- madame Catherine Olivier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Hénin-Beaumont
- monsieur Nicolas Mataczynski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Perrine Manesse, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Géraldine Roland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Karine Thorel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Céline Deregnaucourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Pierre Gembala, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Fabrice Fleter, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Nicolas Lefebvre, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Youssef El Grimat, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon



- madame Marie Christine Hazard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Amélie Carlier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Armel Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Caroline Fontaine, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur David Cresson, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Cécilia Hourdiau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Christine Choteau, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Nathalie Duda, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur David Megherbi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Stéphanie Dejardin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Isabelle Terrache, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sylvie Devincré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Marylene Masclet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sophie Nigond, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Michael Bocquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Christian Michon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Anne Caroline Philippe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Christophe Balcaen, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Fanny Alonso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Nathalie Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Cédric Slesiona, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur François Rémy Roesing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud

- madame Meriem Abdesselam-Touileb, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marion Ferrare, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Jamel Bennaceur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Manuela Pelliccia, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie Astrid Phinera Horth, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie-Line Duthoit, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Dominique Leterme, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Anne Fourrier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe de production missionnée au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Ludovic Massein, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Nohra Djema, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Aurélie Camier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Abdelrani Hammache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Virginie Hladky, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Frederik Croes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Roxane Tison, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Caroline Flament Bouvignies, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Muriel Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence de Lomme
- madame Marie Hego, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Stéphanie Houzet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Stéphane Urbin, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichettra Mon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse

- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Dorothée Seillier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dominique Sette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Marconnelle
- madame Sophie Schneider, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nadia Rougab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Mickael Lobry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Fabienne Lagneaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sebastia Baldinu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- monsieur Christian Germain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Maryse Avisse Bougrat, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Stéphanie Vandezande, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Frédéric Werdyn, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Karine Patron, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Sylvie Pelerin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Séverine Duverge, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Jean Michel Kowalski, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Maggy Fichaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Clément Lollieux, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Sylvie Camier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre

- madame Anne Bourgeois, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Céline Toumi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Pierre Passavant, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Martine Reiter, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Eddie Vancompernelle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Fabien Dufлот, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Marie Claude Arnoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Claire Balent, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- monsieur Michael Lepage, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Amand-les-Eaux
- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur François Eckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Sylvie Ghysel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Nathalie Barmuta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Séverine Andrieux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Gilles De Macedo, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Stephen Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier

- madame Corynne Ancelle Dupuis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Sylvie Amblot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Grégory Feuillet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Péri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Péri
- monsieur Fabrice Pincon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Cecilia Régnier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Sophie Lempoux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Audrey Suing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Julien Ostorero, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Fabienne Duez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Frédéric Kosciuszko, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Valérie Devis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Frédérique Lautret, directrice adjoint de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Mahée François, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sabrina Mallet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Gobled, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Dorothee Delcroix, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Delphine Leduc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Ingrid Verstraete, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Peixoto, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Emmanuel Daveluy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Mustapha Mebirouk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing



- madame Naima Meddah, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Gwenaëlle Ludes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Stéphanie Vanwonterghem, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Zineb Lazzaoui, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Franck Wignolle, adjoint au directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Isabelle Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame véronique Mucciante, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Stéphanie Vandenelsken, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Jean Michel Ranno, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyril Verhaeghe, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Laurence Dupont, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Pascaline Bruneau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyrille Lambert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Corine Hiblot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- monsieur Jacques Huet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Dieudonne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Christophe Bonnard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Isabelle Battel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Nagia Laouar, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Sylvie Demil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Séverine Beha-Vebrugghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Cédric Taillez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Christine Ghesquière responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- monsieur Arnaud Dupriez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos

## Article 4 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros à :
  - o madame Caroline Riffard, directrice des opérations
  - o madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros à :
  - o monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - o monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
  - o monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - o monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## Article 5 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - o monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois à :
  - o madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
  - o monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - o monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
  - o monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - o monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## Article 6 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## Article 7 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D.626-9 à D.626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## Article 8 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP à :
  - o monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 1000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à
  - o madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), des allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP à :
  - o madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
  - o monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - o monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- 4) 1 000 euros, s'il s'agit des allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP à :
  - o madame Valérie Penne, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
  - o madame Agnès Morabito, responsable d'équipe de production de traitements centralisés monsieur Smail Dhamene, responsable d'équipe de production de traitements centralisés madame Céline Cacheux, responsable d'équipe de production de traitements centralisés monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - o monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - o madame Sylvie Baly, référente métiers au sein de la plateforme de services à distance
  - o madame Taous Belkalem, référente métiers au sein de la plateforme de services à distance
  - o madame Christelle Coder, référente métiers au sein de la plateforme des traitements centralisés
  - o madame Sabine Mouvaux, référente métiers au sein de la plateforme de services à distance
  - o madame Virginie Boël, référente métiers au sein de la plateforme des traitements centralisés
  - o madame Isabelle Worms, référent métiers au sein de la plateforme services à distance
  - o madame Sophie Vaquette, référente métiers au sein de la plateforme prestations formations
  - o monsieur Philippe Dussenne, responsable d'équipe de production au sein des traitements centralisés

- monsieur Pascal Martinod, responsable d'équipe de production au sein des traitements centralisés

### **Article 9 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 10 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 11– Territorialité des délégations de signature**

Les délégations de signature au sein des agences Pôle emploi visées à l'article 3 de la présente décision valent dans le champ territorial de compétence et d'intervention propre à chaque agence pôle emploi de rattachement.

Les délégations de signature données aux autres délégataires hors agences s'exercent dans la limite de leurs attributions et pour leurs périmètres d'intervention propre

### **Article 12 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-63 DS IPR du 28 septembre 2018 est abrogée.

### **Article 13 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 12 octobre 2018.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France



Décision HdF n° 2018-71 DS Dépense du 12 octobre 2018

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette**

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

### **Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense, émission ou endos d'un chèque**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, le bon à payer d'une opération de dépense d'une part et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administration, finances, gestion
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jacques Mitermique, responsable de service finances, comptabilité

### **Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, le bon à payer d'une opération de dépense dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance et de l'IPR
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux
- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier
- madame Murielle Savary, adjointe DRSE en charge de la communication
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance

- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales

### **Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2**

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

### **Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale**

Délégation permanente est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administration, finances, gestion
- monsieur Jacques Mitermique, responsable de service finances, comptabilité

à l'effet de donner, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015.

### **Article 5 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-59 DS Dépense du 30 août 2018 est abrogée.

### **Article 6 – Publication**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 12 octobre 2018.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France